

CHASSES

en Loir-et-Cher

Septembre

2018

N° 3/2018



Fédération Départementale des Chasseurs
de Loir-et-Cher

Signature du nouveau schéma départemental de gestion cynégétique

Le 1^{er} juin 2018

BILAN DES MANIFESTATIONS

Game Fair, Comice Agricole, La Chasse en Fête

GESTION DU PETIT GIBIER

Résultats des échantillonnages d'été

CLASSEMENT DES ESPÈCES NUISIBLES

Arrêté préfectoral 2018/2019

CONCOURS PHOTOS 2018

2^{ème} prix/Faune sauvage

William BONTEMPS

DU 24 AOÛT AU 29 SEPTEMBRE 2018

C'EST L'OUVERTURE !

Armes, équipements, textile... tout pour réussir sa saison !



3 GRAVURES
(2 SUR LES BASCULES LATÉRALES
ET 1 SUR CELLE DE DESSOUS)



EXCLUSIVITÉ

Arme de catégorie C
soumise à déclaration

ÉPROUVÉ
BILLES D'ACIER

Poids
2,9 kg

SUPERPOSÉ MC12 12MAG 71C1*

Calibre 12 Mag. Extracteurs. Mono-détente sélective. 5 chokes interchangeable
(lisse, 1/4, 1/2, 3/4 et full). Réf : 1125236

Decastel

100€ DE REMISE
IMMÉDIATE

~~659€~~
559€

PROMOTION



GAMEBORE



AVANTAGE CARTE

42€₉₉

SOIT -12%

PRIX SANS CARTE

48€₉₉

Catégorie D-1-c

CARTOUCHES MIGRATION ULTD 12/34G X 100*

Calibre : 12/70. Charge : 34 g. Bourre : Jupe, Plomb : N°4, 5 et 6. Pack de 100 cartouches.
Confectionnées avec des plombs diamants et les meilleurs composants, les cartouches
Gamebore sont conçues pour apporter le maximum d'efficacité et de constance de tir.
Réf : 9920721



~~49,99€~~ -20%

soit **39€₉₉**

AVANTAGE CARTE

-20% SUPPLÉMENTAIRES

soit **31€₉₉**

**CUISSARD LAMOTTE
TRACK FOREST**

100% Nylon Rip Stop.
Renforts : KVL.
Doublure : 100% Polyester.
Tailles : du XS au 4XL.
Coloris : Marron.
Réf : 9920971

Retrouvez-nous sur terreseteaux.fr

NOUVEAUTÉ VENTE EN LIGNE !

➡ **TERRES & EAUX ORLÉANS** ⬅

Z.A.C. du Parc de Limère - 242, Avenue de la Pomme de pin - 45590 Saint-Cyr-en-Val - Tél. : 02 38 25 11 90

Magasin ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30, le vendredi et le samedi de 9h à 19h30.

SOMMAIRE

5-11 / L'ACTU EN BREF

12 / VIE FEDERALE

Signature du 3^e SDGC

13-15 / BILAN DES MANIFESTATIONS

La chasse en fête, Game Fair, Comice Agricole

16-23 / GESTION CYNEGETIQUE

Etat du petit gibier et grand gibier

24-26 / ESPECES CLASSEES NUISIBLES

Arrêté 2018-2019

27 / REGLEMENTATION

Bilan des infractions

28 / MANIFESTATION

Concours photos 2019

29 / OPERATION

Ouverture au public de la réserve de Malzoné

30 / COMMUNICATION

Présentation de notre nouvelle chargée en communication

31 / SANITAIRE

Une sérothèque nationale pour la faune sauvage

32-33 / CYNOPHILIE

Les rencontres Saint-Hubert 2018

34 / PARTENARIAT

Le CDPNE

35 / PORTRAIT

Vicent Ardouin, sonneur de trompes de chasse

36 / PARTENARIAT

Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRandonnée)

37 / OPERATION

Challenge régional de chasse à l'arc

38 / GASTRONOMIE

Recette du bonbon de caille croustillant au foie gras chou rouge confit par Chambord Prestige

ÉDITO

Chers amis chasseurs,

A l'aube de l'ouverture de la saison 2018-2019, je vous invite d'abord à respecter la sécurité, le gibier et à vous montrer respectueux envers les non-chasseurs et les autres utilisateurs de la nature.

Attention. Le nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique (2018-2024) est entré en vigueur le 1^{er} juin dernier. Je vous recommande de lire attentivement les nouvelles mesures ; une plaquette est d'ailleurs à votre disposition à la Fédération. La grande nouveauté, c'est le port obligatoire d'un dispositif fluorescent (veste, cape, gilet fluo) dans des circonstances précises que je vous invite à vous approprier.

En ce qui concerne le petit gibier, les résultats sont tout à fait satisfaisants et donnent du baume au cœur à tous les chasseurs. Les actions entreprises tout au long de l'année par le Conseil d'administration et les techniciens de la Fédération portent leurs fruits. Je vous invite par ailleurs à consulter les résultats à la page « Gestion Cynégétique » de notre revue.

Le grand gibier a passé l'été normalement. Le Sanglier est encore bien présent dans le département. Je vous demande donc de le chasser le mieux possible afin de limiter la facture des dégâts de gibier. En ce qui concerne les cervidés, merci également de réaliser vos plans de chasse au moins au minimum, ou tout faire est le mieux, comme demandé par l'administration.

Je me réjouis du nouveau partenariat avec la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée). La convention nationale, signée en mars dernier, marque une collaboration étroite

entre usagers de la nature afin de renforcer le bien-vivre ensemble.

Autre nouveauté, l'ouverture au public de la Réserve de Chasse et de Faune Sauvage de Malzoné sur les communes de Millançay et Marcilly-en-Gault ; je vous recommande de prendre le temps d'y aller pour découvrir l'ensemble du site et l'exceptionnelle faune sauvage. Vous en reviendrez époustoufflé.

Cette initiative traduit notre volonté de défendre une écologie responsable à l'image de la campagne de communication qui sera lancée par la FNC à la rentrée avec le superbe slogan « le chasseur, 1^{er} écologiste de France ».

Dans ce prolongement, à partir du mois de septembre, vous recevrez votre revue sous enveloppe. En tant que Fédération éco responsable, nous avons ainsi fait le choix d'abandonner le plastique nocif pour notre planète et d'opter pour l'emballage papier, matériau plus écologique, lisible et qui nous ressemble !

Je conclurai en vous souhaitant à toutes et tous une belle et bonne saison de chasse. Vivez et partagez votre passion avec vos proches. Et, bien-sûr, soyez fiers d'être chasseur.

Amitiés en Saint-Hubert,
Le Président Hubert-Louis Vuitton.



REVUE DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE LOIR-ET-CHER Septembre 2018 - N° 3/2018

Directeur de la publication :
Hubert-Louis Vuitton

Coordination et rédaction :
Jean-Luc Vezon

Comité de rédaction :
Commission communication FDC41

Crédits photo : J.L. Vezon, FDC41, D. Gest

**Régie publicitaire
Conception et Réalisation :**
L'imprimerie Medi6
rue des Albizias - BP 30009
41700 Contres
02 54 52 41 00
E-mail : medi6@wanadoo.fr



**Fédération départementale
des chasseurs de Loir-et-Cher**
36, rue des Laudières - BP 30068
41353 Vineuil Cedex
Tél. : 02 54 50 01 60
Courriel : fdc41@wanadoo.fr
www.chasseursducentre.fr/fdc41

**Dépôt légal à parution
ISSN 1953-0625**

Éditeur : Fédération des chasseurs

Les articles publiés et les opinions émises n'engagent que leurs auteurs. L'éditeur ne saurait être tenu responsable des conséquences d'erreurs ou d'omissions involontaires.
La reproduction des textes n'est pas autorisée, sauf accord du journal et des auteurs.

TOYOTA HILUX LE PICK-UP DE LEGENDE



TOYOTA

TOUJOURS
MIEUX
TOUJOURS
PLUS LOIN

TOYOTA HILUX XTRA CABINE LEGENDE

189 € HT/MOIS⁽¹⁾
SANS CONDITION DE REPRISE
MAINTENANCE, GARANTIE 5 ANS INCLUSES⁽²⁾
LOA* 60 mois, 1^{er} loyer de **5 950 € HT**
suivi de **59** loyers de **189 € HT**.
Montant total dû en cas d'acquisition : **28 873 € HT**.



ToyotaBusinessPlus

Grandir avec vous.

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Consommations mixtes (L/100 km) et émissions de CO₂ (g/km) : de 7 à 7,8 (hors Châssis Cabine) et de 185 à 204 (E à F). Consommations et émissions de CO₂ selon données d'homologation.

* LOA : Location avec option d'achat. (1) Exemple pour un Hilux Xtra Cabine Légende neuf au prix exceptionnel de **22 398 € HT**, remise de **4 587 € HT** déduite. LOA* 60 mois, 1^{er} loyer de **5 950 € HT** suivi de **59** loyers de **189 € HT** hors assurances facultatives, ou **140 € HT/mois** hors prestation maintenance. Option d'achat : **11 723 € HT** dans la limite de **60** mois et **100 000 km**. Montant total dû en cas d'acquisition : **28 873 € HT** maintenance **60** mois et **100 000 km** incluse et **25 933 € HT** hors prestation maintenance. Modèle présenté : Hilux Double Cabine 4WD D-4D Lounge avec peinture métallisée neuf au prix exceptionnel de **34 329 € TTC**, remise de **7 031 € TTC** déduite. LOA* 60 mois, 1^{er} loyer de **7 020 € TTC** suivi de **59** loyers de **311 € TTC/mois** hors assurances facultatives, ou **252 € TTC/mois** hors prestation maintenance. Option d'achat : **17 967 € TTC** dans la limite de **60** mois et **100 000 km**. Montant total dû en cas d'acquisition : **43 515 € TTC** prestation maintenance incluse et **39 975 € TTC** hors prestation maintenance. (2) Contrat de maintenance et de garantie suivant contrat N°20130601 souscrit auprès d'Opteven Assurance SA. Société Anonyme au capital de 5 335 715 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 379 954 886, dont le siège social est sis 35-37 rue Louis Guérin - 69 100 Villeurbanne. Offre réservée aux professionnels valable jusqu'au **31/08/2018** chez les distributeurs Toyota participants portant sur le tarif en vigueur au jour de la souscription du contrat. En fin de contrat, restitution du véhicule dans votre concession avec paiement des frais de remise en état standard et des éventuels kilomètres excédentaires. Sous réserve d'acceptation par TOYOTA France FINANCEMENT, 36 boulevard de la République 92423 Vaucresson, RCS 412 653 180 - n° ORIAS 07 005 419 consultable sur www.orias.fr.



Warsemann Centre Loire

11 rue des Guignières 41000 Blois - 02 54 20 07 09

6 avenue Georges Pompidou 41200 Romorantin - 02 54 95 77 52

www.l.warsemann.fr



AEB

LOCATION-VENTE

Le bon outil au bon moment

Location - Vente

Matériel bâtiment - TP

Industrie - Particuliers

(www.aeb-branger.fr - contact@aeb-branger.fr)

Matériel NEUF & OCCASION



15 %*

Sur présentation de ce coupon
(Sur toute la location)*

MONTHOU SUR CHER - Siège social
Tél : 02.54.71.43.33 Fax : 02.54.71.54.04
Mail : contact@aeb-branger.fr

BLOIS

Tél : 02.54.52.24.24 Fax : 02.54.52.24.20
Mail : agence.blois@aeb-branger.fr

ROMORANTIN

Tél : 02.54.76.58.58 Fax : 02.54.76.46.90
Mail : agence.romorantin@aeb-branger.fr

Espace quads et SSV



VENDÔME

Tél : 02.54.80.27.46 Fax : 02.54.80.27.71
Mail : agence.vendome@aeb-branger.fr



LES MIRADORS DE SOLOGNE

SPÉCIALISTE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'ACCESSOIRE DU CHASSEUR

> Mirador de battue
Chambord 1m

59 €
TTC

Ø 8 cm

Restez visible !!!

-30% jusqu'au 30 septembre
sur les
équipements FLUO

Chasubles, casquettes,
brassards, bonnets polaires,
cornes ...

Garantie
12 ans

ZA La Croute - 41210 NEUNG SUR BEUVRON

Tél. 02 54 88 30 66 - Fax : 02 54 88 80 07

E-mail : info@miradors-sologne.com

www.act-nature.com

Recherche du grand gibier blessé

Conducteurs agréés pour l'utilisation de chiens de rouge

BOTTREAU	Nicolas	☎	02 54 98 32 26	06 88 01 70 35	NEUVY
BOUCHENY	Alain	☎	02 54 88 42 48	06 24 72 46 73	CHAON
BOULAND	Alain	☎	06 48 14 94 49	06 83 42 94 22	BRACIEUX
CHICAN	Frédéric	☎	02 54 76 32 38	06 07 77 73 50	SELLES ST-DENIS
COLOMBIER	Jean-Claude	☎	02 54 81 67 64	06 10 25 55 26	SUEVRES
COUDRAY	Mathieux	☎		06 82 93 83 03	LA FERTE SAINT-CYR
COUTAN	Dominique	☎		06 32 34 55 98	LA FERTE BEAUHARNAIS
De BOVEE	Jean-François	☎	02 54 72 06 26	06 14 85 72 16	EPUISAY
De BOVEE	Pauline	☎	02 54 72 06 26	06 04 40 05 20	EPUISAY
De La FERTE	Hervé	☎		06 89 85 87 85	COUR-CHEVERNY
DOYEN	Marie	☎	02 54 83 76 66	06 81 66 56 09	MILLANCAY
GARNIER	Jean-Marie	☎	02 54 79 55 47	06 71 83 54 51	CONTRES
GERMOND	Guy	☎		06 95 91 74 49	CHÂTRES s/ CHER
GIRARD	Laurent	☎	02 54 98 14 29	06 82 41 20 01	ST-LOUP s/ CHER
GRELET	Yves	☎		06 75 02 62 49	POUILLE
JOURNOUX	Jean-Laurent	☎	02 54 96 81 60	06 23 30 58 15	LAMOTTE-BEUVRON
MIGNON	Philippe	☎	02 54 96 90 72	06 70 68 95 00	ROMORANTIN
OGÉ	Jean-Christophe	☎	02 54 46 08 53	06 80 08 42 03	NEUVY
PAVONE	Rémi	☎	02 54 70 09 28	06 67 11 26 59	FONTAINES EN S.
POCHERIAU	Célian	☎		06 68 32 91 08	MENARS
RICHEFEU	Nicolas	☎		06 79 01 49 25	LA FERTE SAINT-CYR
RILLIET	Henri	☎	02 54 72 21 32	06 82 74 16 73	VENDÔME
SICAULT	David	☎		06 63 76 88 17	SOINGS EN SOLOGNE
SUCHAUD	Guy	☎	02 54 88 42 07	06 72 16 79 14	CHAON

Par respect pour le grand gibier, allez jusqu'au bout de l'acte de chasse :faites contrôler vos tirs et rechercher les animaux blessés par un équipage spécialisé.
Intervention bénévole.

Décret Armes : Ce qui a changé au 1^{er} août 2018

Le décret d'application relatif au régime de la fabrication, du commerce, de l'acquisition et de la détention des armes est entré en vigueur le 1^{er} août 2018.

Concernant les chasseurs, de nouvelles dispositions ont vu le jour comme la disparition de la catégorie D1 soumise à enregistrement et basculement des armes concernées, le maintien en catégorie C des fusils à pompe à canon rayé chambrés pour les calibres de chasse ou encore les carabines à pompe à canon rayé, ainsi que la possibilité d'acquérir librement (sous réserve de la présentation du permis de chasser et de la déclaration d'une arme dans le calibre concerné) des réducteurs de sons.

Pour les ventes entre particulier, le décret supprime la possibilité de livraison des armes et des munitions au domicile de l'acquéreur ou de remise directe de la main à la main. Toutefois, la cession, remise ou livraison de l'arme vendue par un particulier à un autre particulier reste autorisée, en passant par un professionnel autorisé type armurier ou par l'intermédiaire d'un professionnel autorisé type courtier.

En bref, seules les armes neuves ou d'occasion vendues par un professionnel peuvent faire l'objet d'une livraison directe au domicile de l'acquéreur.

Plus d'infos sur le décret n° 2018-542 : www.legifrance.gouv.fr/



ASTRID DE SOLOGNE



Spécialiste dans les domaines suivants :

Miradors affut et battue - Agrainoir - Culture à gibier - Clôture
Attractants - Venaison - Box - Abris Agricoles...



Je désire recevoir
le catalogue
ASTRID DE SOLOGNE
Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Email :



Portes ouvertes les 14 et 15 septembre 2018
Nombreuses promotions

-10% sur l'ensemble du magasin hors semences et promotions

ASTRID DE SOLOGNE

ZI - 13 rue Denis Papin - BP106 - 45240 La Ferté Saint-Aubin

Tél. 02 38 76 62 67 - Fax : 02 38 76 67 96

astrid-de-sologne@wanadoo.fr - www.astrid-de-sologne.com

ISUZU
D-MAX

Pas de taxe CO₂

☒ SANS AdBlue
☒ ECOLOGIQUE
☒ FIABLE
☒ RÉSISTANTE
☒ POIDS TRACTABLE : 3,5 T

1.9 ddi / 164 ch
BLUEPOWER

à partir de **16 560 € HT***

5 GARANTIE
ANS
OU
100000 Km

Photo non contractuelle.
*Modèle Single Cab 2 WD.
Tarif au 01/01/2018

CLDA
AUTOMOBILES

89, route de Sancerre
18240 Léré
02 48 72 60 20

Référencé AGILOR

www.clda.fr

axxome
propreté

Entretien
de **LOCAUX**

Remise en état
de **SOLS**

Entretien
ESPACES VERTS

Tél. : 02 54 55 93 02

contact@axxome.fr
www.axxome.fr

Agence de Blois : 33C allée des Pins - 41000 BLOIS

Chasse à la cartouche

Bilan de la saison passée et opération 2018/2019

Une belle initiative pour l'environnement, digne d'une chasse durable et responsable.

Depuis 2009, la récupération des cartouches usagées rencontre un franc succès.

La saison dernière, 13,4 tonnes ont ainsi été collectées par les 6 Fédérations Départementales de Chasseurs de la région Centre-Val de Loire.

Les chasseurs de notre département ont pour leur part, déposé 4.8 tonnes dans les sacs fournis à cet effet par la Fédération. Transportées vers une société spécialisée, elles sont ensuite entièrement recyclées. (métal, plastique, laiton).

Une nouvelle collecte est prévue en 2018-2019 pour laquelle nous vous espérons encore plus nombreux !

→ Récupérez et collectez vos cartouches usagées dans les sacs fournis par la fédération, en séparant les douilles de fusil et les douilles de carabines.

→ **Veillez au strict respect de ce tri, sans rien mettre d'autre dans les sacs.**

Attention, les cartouches en carton ne sont pas concernées par l'opération.

→ En fin de saison, déposez vos sacs à la fédération (Rue des Laudières, Vineuil). La période de dépôt sera communiquée dans la revue de mars 2019.



FORMATIONS

Le Brevet Grand Gibier, une référence cynégétique

L'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de Loir-et-Cher (ADCGG 41) organise une session de formation au Brevet Grand Gibier. Véritable référence cynégétique, ouverte à tous, chasseur ou pas, le brevet permet d'approfondir ses connaissances avec un programme couvrant les espèces, la forêt, la chasse du grand gibier et la gestion d'un territoire. En France, plus de 20 800 personnes l'ont déjà passé avec succès, dont plus de 300 en Loir-et-Cher.

L'inscription revient à 70 € pour un adulte titulaire du permis de chasser. Elle comprend la formation, la présentation aux épreuves, l'abonnement à la revue Grande Faune et l'adhésion annuelle à l'ADCGG 41.

Formation équilibre forêt-gibier

Le contenu de cette formation a été mis au point par l'ANC GG et les professionnels de la forêt ; elle est destinée à améliorer les compétences des chasseurs en matière sylvicole et à mieux appréhender la notion d'équilibre forêt-gibier. « L'ANC GG est particulièrement concernée par ce sujet ; en 2017, l'ADCGG 22 a d'ailleurs reçu le 1^{er} prix des Honneurs de la Chasse Laurent Perrier-Groupama-FNC-ONCFS, pour ses travaux réalisés sur l'équilibre forêt-gibier et sa démarche de développement de la faune sauvage et des milieux forestiers » explique Patrick Maréchalle secrétaire de l'ADCGG 41.

! A noter que cette formation et le Brevet Grand Gibier ne pourront se dérouler qu'avec un minimum

Les séances de formation théorique auront lieu à la FDC 41, 8 vendredis à partir de la mi-mars 2019 jusqu'à juin 2019, de 19h00 à 21h30. Une sortie de 2 heures en forêt est aussi prévue courant mai (samedi).

Les épreuves du Brevet se dérouleront en juin 2019. Elles comprennent :

- **une épreuve théorique** de contrôle des connaissances avec QCM,
- **une épreuve pratique**, soit de tir sur cible fixe et mobile avec arme à feu, soit de tir sur cible fixe avec un arc, soit de reconnaissance de fanfares de vénérie.

de 12 participants.

Programme : avril 2019 (un samedi)

Théorie le matin, après-midi « terrain » avec découverte de situations révélant la présence plus ou moins importante d'ongulés, afin d'apprécier les signes de surdensité éventuelle.

Prix : 25 € (repas compris)

Renseignements : Patrick Maréchalle

06 76 89 96 54

patrick.marechalle935@orange.fr • www.ancgg.org



MANAGER ET COACH
CHARLES BARDOU



COACHING • BALL-TRAP • EVENEMENTS

LE BALL-TRAP, UN SPORT DE LOISIRS ET DE
COMPÉTITION POUR TOUS DÈS L'ÂGE DE 12 ANS

LE PLUS GRAND STAND FRANÇAIS

ÉQUIPEMENTS

24 parcours de chasse
65 postes de tir, 190 lanceurs
5 tours de haut vol
1 mur de battue de haut vol
1 plate-forme (4 étages : 3, 6, 9 et 12 mètres)

DISCIPLINES

Ecole de tir
Parcours de chasse
Sanglier courant (en cours)
Coaching individuel

PARCOURS ADAPTÉS POUR TOUS, DÉBUTANTS,
CHASSEURS ET COMPÉTITEURS

JOURS & HORAIRES D'OUVERTURE :

du LUNDI au DIMANCHE TOUTE L'ANNÉE de 9H00 à 18H30
Fermeture le mardi

Domaine de Courgenau - RD 35
41600 CHAUMONT-SUR-THARONNE

Renseignements auprès de : Pascale Martin

Tél. 02 54 76 12 72 - contact@sologne-shooting-club.com

www.sologne-shooting-club.com

NOS PARTENAIRES : **Perazzi** **F&B** **Blaser** **LAPORTE**



BARTHELEMY & Co.
Gun & Rifle Makers

Armurerie La Canardière

❖ Ventes armes et
accessoires de chasse

❖ Réparation,
remise à neuf,
montage à crochet

❖ Fabrication
d'armes à platine.

*Ouvert du mardi au samedi
9h-12h et 14h-19h,
et le dimanche matin
en saison.*



AMÉNAGER VOS TERRITOIRES DE CHASSE EN GÉRANT DURABLEMENT VOS FORÊTS



231 rue du Général Leclerc - 45240 La Ferté-Saint-Aubin
+33 (0)2 38 64 61 27 - contact@barthelemyandco.fr
www.barthelemyandco.fr



Coopérative Forestière UNISYLVA
Didier DESHURAUD
12 rue Jean Joly - 41 000 Blois
Tél : 02 54 55 80 00

Le Cerf Muntjac. Une espèce à éradiquer

En vertu d'un arrêté préfectoral du 30 mai dernier, le Cerf Muntjac, classé espèce exotique envahissante, peut être détruit sur tout le territoire du Loir-et-Cher à compter du 1^{er} juin 2018 et jusqu'à la date de fermeture générale de la chasse fixée au 28 février 2019.

S'il n'est pas nécessaire de détenir un plan de chasse et de marquer l'animal, les tireurs doivent néanmoins être titulaires d'un permis de chasser validé, réaliser des tirs de jour et dans le respect des règles ordinaires de la chasse. Les chasseurs sont tenus de prendre toute disposition pour effectuer les tirs dans des conditions de sécurité optimales.

Petit cervidé originaire de Chine et de Taïwan, le Cerf Muntjac se développe actuellement en France, en particulier dans les forêts des départements de l'Indre-et-

Loire, de l'Indre dans notre département, en vallée du Cher.

« La présence de cette espèce, échappée de captivité, peut entraîner des impacts sur la faune et la flore et des dégâts forestiers. C'est la raison pour laquelle un règlement européen et un arrêté ministériel sur les espèces invasives prévoient des actions pour l'éradiquer » explique Frédérique Leroy, technicienne à la FDC41.

Un compte rendu d'opération, avec photo de l'animal prélevé, est à adresser à la Direction Départementale des Territoires, au plus tard le 31 mars 2019. La FDC 41 invite par ailleurs les personnes ayant détruit un Cerf Muntjac à se signaler auprès de ses services.



La chasse au féminin 41



Céline Michot, Méline et Charlotte vous invitent à rejoindre cette future nouvelle délégation régionale pour partager votre amour de la nature et de tous types de chasse !

Si vous souhaitez les rejoindre Mesdames, n'hésitez pas à les contacter :

- Par mail : lachasseaufeminin41@gmail.com
- Par téléphone : 06 61 17 26 10

06 86 04 76 02

- Page Facebook : « Chasse Au Féminin (Loir et Cher) »

- Par courrier : 22 rue de la mairie
41500 Muides-sur-Loire

- Site internet : <http://anlcf.free.fr>

Pour le moment, la délégation départementale est à la recherche de plus de membres afin de pouvoir avancer. En adhérant à cette association, vous lui permettez de mener à bien ses projets et contribuez à la défense de la chasse au féminin !

Le but de cette délégation est notamment de :

- Créer une dynamique féminine régionale dans le monde de la chasse
- Défendre la chasse lors des différentes manifestations visant à la pérennité de la chasse
- Sensibiliser l'opinion publique sur ce que représente la chasse dans le monde rural
- Rassembler les générations en développant la convivialité au sein de l'association
- Prendre plaisir à se retrouver entre passionnées pour partager des moments autour de la nature et de la chasse (journée chasse, ateliers cuisine du gibier...)

Georges Duchêne : Promoteur d'une chasse raisonnée et populaire

Président du GIC de la Gaudiinière à Chauvigny-du-Perche, Georges Duchêne nous a quittés au printemps dernier dans sa 80^{ème} année. On doit à cet ancien champignoniste, installé à la Chatre-sur-le-Loir, la constitution du GIC en janvier 1983. L'objectif, largement atteint, était alors de réintroduire le Chevreuil en forêt de Fréteval. Promoteur d'une gestion raisonnée des espèces, il a également participé au côté de Pierre Mayot de l'ONCFS, à l'introduction du Faisan commun sur ce massif forestier de 3 800 ha.

Organisateur et gestionnaire avisé, cet amateur de chiens courants et de pêche en mer du côté de Piriac-sur-Mer militait aussi pour une chasse populaire accessible au plus grand nombre. Chaleureux et bon vivant, celles et ceux qui l'ont connu appréciaient son engagement pour faire vivre la grande famille de la chasse à qui il donnait beaucoup.

« Il avait compris l'intérêt pour les chasseurs de se regrouper autour d'un projet commun pour le territoire. C'était un homme de projets qui avait une vision moderne de la chasse qu'il a su faire partager car c'était autant un meneur charismatique qu'un homme de consensus » explique Etienne Jacheet, ancien technicien de la FDC41 qui l'a accompagné lors de la création du GIC.

La FDC41 présente ses sincères condoléances à sa femme Yvette, à ses 2 enfants et à toute sa famille. Tous ses amis lui rendront un hommage mérité lors de l'ouverture en forêt de Fréteval où un carrefour a été baptisé à son nom.





L'expérience de la chasse à votre service depuis 25 ans
AMBOISE - 46 rue nationale - 02 47 23 11 68 - terresetpassions2@wanadoo.fr

Toutes les grandes marques disponibles :

armes, optiques, textiles et munitions.

NOUVEAU Terres et Passions intègre le groupement des armuriers indépendants PISTEURS
être PISTEURS c'est : plus de choix, plus de promotions, plus de stock.

PORTES OUVERTES les 1 - 2 et 15 - 16 SEPTEMBRE
Des promos sur les armes, les cartouches, le textile

-10% sur les cartouches plombs
-20% sur les balles grandes chasses !

1 cadeau offert pour tout achat
de plus de 30 euros



SPECIALISTE MERKEL
carabine RX Helix linéaire à partir de 2990 euros



~~2190€~~ **1499€**

EXPRESS SABATI 190 LIMITED
CAL 8 X 57 JRS, 30R BLASER ou 30-06



~~699€~~ **599€**

FUSIL CAL 12 MAGNUM
SILVER CHASSE 5 CHOKES
GARANTIE 5 ANS

Plateforme 1m²

SARL
Lebecque
Votre spécialiste !



- Miradors Battue et Affût
- Aménagements de propriété
- Attractifs Gibiers
- Grillages - Filets de Volières
- Clôtures électriques
- Aliments chiens

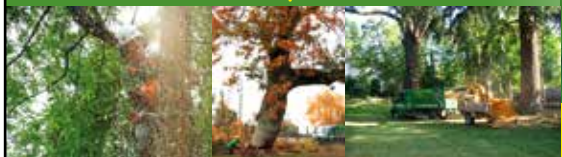
Section rectangulaires

www.mirador-chasse.fr

Z.A. de Vollet - 6 rue des Sapins - 41700 Cour-Cheverny - sarlLebecque@gmail.com - 02 54 79 29 93



Elagage et Abattage
Taille douce toute l'année
Débroussaillage - Rognage de souches
Taille de haies mécanique et manuelle
Création et entretien de jardins



41700 Cour-Cheverny
06 75 69 74 19 - 02 54 79 83 13

hubert.alexandre.41@orange.fr
www.amenagementsensoleilles.com

L'Agenda des jeunes !... de 8 à 15 ans

Camp pêche & nature (8-15 ans) - Du lundi 22 au vendredi 26 octobre 2018

Complexe Halieutique de Tréhet. En partenariat avec la Fédération de pêche.

Activités pêche : carpe de nuit, float tube, raid Loir, pêche en bateau, pêche au silure, etc. Accès car-podrome sur tout le séjour.

Activités nature : découvertes faune-flore, traces et indices de présence, balades ludiques, cabanes, vélo, etc.

160 € la semaine (tout compris)

Limité à 20 participants

Club Nature (8-11 ans) - Lundi 29 et mardi 30 octobre 2018 / Lundi 11 et mardi 12 février 2019 / Lundi 8 et mardi 9 avril 2019

Maison de la Chasse et de la Nature, Montrieux en Sologne. Activités de découverte nature sur le terrain et en ateliers

Tarif : 20 €/ jour - Prévoir le pique-nique

Limité à 12 participants

Journées pêche et nature (8-15 ans) - Du mercredi 10 au vendredi 12 avril 2019 -

En partenariat avec la Fédération de pêche, Blois

Ateliers et activités de découverte pêche et nature en itinérance (La Loire, Le Boële, etc.)

Tarif : 20 €/ jour - Prévoir le pique-nique

Limité à 14 participants

Renseignements et inscriptions :

Marie SCHRICKE DOYEN - 06 81 66 56 09

animation.environnement.fdc41@orange.fr



Bulletin d'inscription

A retourner à Marie Schricke Doyen - FDC41 - 36 rue des Laudières - BP 30068 - 41353 VINEUIL CEDEX

Les places étant limitées, les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.

NOM - Prénom de l'enfant :

Date de naissance : ____ / ____ / ____ Âge : ans

Adresse complète :

.....

Code postal : Ville :

Tél. Port.

E-mail :

Souhaite participer à (plusieurs choix possibles)

Camp pêche & nature ☐

Club Nature ☐ Lun. 29 et mar. 30 oct. 18 / ☐ Lun. 11 et mar. 12 fév. 19 / ☐ Lun. 8 et mar. 9 avr. 19

Journées pêche et nature ☐

ARMURERIE DU VAL DE LOIRE J.N. BRISSET

ARMURIER DIPLÔMÉ DE L'ÉCOLE DE SAINT-ÉTIENNE

Hall
d'exposition
sur 200 m²

TOUTES LES GRANDES MARQUES LOCATION ROBOT DE BALL-TRAP

Vêtements de chasse : DEERHUNTER, LE CHATEAU, BERETTA, INTERCHASSE, BLASER

Armes et munitions catégorie B au meilleur prix ! (Glock - CZ - Beretta - Manurhin...)

> Tout achat est suivi
d'un réglage personnalisé selon
la morphologie du tireur et ses
habitudes de tir

> Pour le réglage : stand de tir
25, 50, 100, 150, 200 mètres

> Sanglier courant pour arme(s)
rayée(s) ou optique(s)

Toutes réparations effectuées sur place



**32, avenue Maunoury
41500 MER**

**Autoroute A10, sortie MER - Tél. 02.54.81.00.22
www.armurerie-brisset.com**

La sécurité au cœur du 3^{ème} schéma départemental de gestion cynégétique

Jean-Pierre Condemine, Préfet de Loir-et-Cher et Hubert-Louis Vuitton, Président de la FDC 41, ont signé le 25 mai dernier le 3^{ème} Schéma départemental de gestion cynégétique (2018-2024) en présence de nombreux partenaires.

Instauré par la Loi Chasse du 26 juillet 2000, le SDGC a pour vocation de fixer des grandes orientations de la chasse dans le département. Il traduit en objectifs opérationnels, la politique attachée au territoire en soutenant des actions prioritaires dans différents domaines : gestion des habitats, suivi et gestion des populations d'espèces chassables et non chassables, formation des chasseurs, communication vers un large public et sécurité-éthique de la chasse.

Mesure phare, le port du gilet fluorescent est désormais obligatoire en action de chasse.

Le Préfet Jean-Pierre Condemine a salué le travail de qualité mené par ses services avec la FDC 41. Chargée de la préparation du schéma, Nathalie Diquelou, technicienne à la FDC 41, a travaillé étroitement avec les équipes de la Direction départementale des territoires de Loir-et-Cher que dirige Estelle Rondreux



Quand la chasse fait sa fête

A la Maison de la Chasse et de la Nature de Montrieux-en-Sologne, la seconde édition de la fête des associations cynégétiques spécialisées du département a connu un beau succès samedi 26 mai dernier.



Près de 400 personnes ont pris part à cette manifestation impulsée par la Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher. Préparé de longue date, le programme était, il est vrai, particulièrement attractif, avec une randonnée organisée par les marcheurs de Saint-Viâtre et de nombreuses animations grand public l'après-midi.

La présentation de trois meutes de chiens courants¹ par Chantal Langlais a ravi les amis des canidés tout comme une démonstration de déterrage de lapin par l'équipage de vènerie sous terre de la Bièvre. Sur le magnifique site du Marché Coutant gorgé de soleil, on pouvait aussi s'exercer au tir à l'arc avec le CABS (Chasse à l'Arc Beauce-Sologne) qui étrennait un superbe pas de lancer Laporte, ou tout savoir sur la pratique de la chasse au gibier d'eau, la louterie ou encore découvrir les techniques du piégeage grâce aux piégeurs de l'AGREPDE 41.

L'Association départementale des sociétés communales de Chasse présidée par Pierre Renault, présentait de son côté son activité au service des 172 associations communales de chasse, fers de lance d'un loisir qui rassemble plus de 20 000 passionnés dans notre département.

Partenaire incontournable de la chasse, les sonneurs de trompes de chasse étaient représentés par l'équipage du rallye de la Frénais qui a brillamment joué plusieurs fanfares. « C'est la marche de vènerie avec ses célèbres paroles : Voyez-nous partir en grand équipage, tenons-nous, attention, chacun nous admire sur notre passage » expliquait Thierry Chartrain membre de l'association départementale des chasseurs de grand gibier et spécialiste éclairé du sujet.

Animatrice nature à la FDC 41, Marie-Schricke Doyen faisait pour sa part visiter le Parc de plumes et d'Eau.

Parmi la centaine de curieux, un groupe de 12 jeunes chasseurs venus de la Sarthe. « C'est un outil formidable de conservation des espèces de canards, perdrix ou faisans » précisait Marie-Solène Beuzelin, présidente de l'association des jeunes chasseurs sarthois.

La fédération de pêche proposait de son côté, des initiations au float tube sur le vaste étang. « J'ai pu découvrir la pêche au lancer et pêcher mon 1^{er} brochet » se félicitait un jeune pêcheur qui a bénéficié des précieux conseils de Remi Carbon, animateur diplômé de la fédération.

« Cette journée est importante pour le monde cynégétique car elle permet à la fois de présenter au public les différents types de chasse et la quinzaine d'associations qui les proposent en Loir-et-Cher. Elle nous permet aussi de valoriser notre rôle dans la gestion durable des espèces et le maintien de la biodiversité, car les chasseurs sont plus que jamais, avec d'autres, les gardiens et les protecteurs de la nature » expliquait Hubert-Louis Vuitton, Président de la FDC 41.

L'après-midi s'est conclue par le tirage au sort de la carabine, offerte par l'armurerie Barthelemy & Co à La Ferté Saint-Aubin (45), parmi les nouveaux permis de la saison. L'heureux élu se nomme Bastien Genet et il est âgé de 15 ans. Originaire de Fréteval, ce jeune chasseur, qui pratiquait jusqu'alors son loisir en chasse accompagnée, remporte une superbe carabine Sabatti 30.6 qu'il compte bien utiliser dès l'ouverture.

(1) Beagle (Rallye de L'Epine), Bassets artésiens normands (rallye du Va et laisse dire) et Gascons-Saintongeois.



36^{ème} Game Fair. Soleil et affluence

Les loisirs de nature et en particulier la chasse ont attiré les foules lors de cette nouvelle édition du Game Fair. Un temps clément et un programme attractif ont boosté la fréquentation puisque l'organisateur a annoncé un record de 82 000 visiteurs.



C'était un peu la fiesta à Lamotte-Beuvron en ce week-end de juin. Et si la chaleur n'était pas celle de l'Andalousie, le public a pu notamment apprécier les danseuses andalouses de flamenco ou les fiers cavaliers du ballet andalou puisque cette année c'est l'Espagne qui était le pays invité.

Le Game Fair, c'est aussi l'occasion de faire ses emplettes pour la saison de chasse puisque 530 exposants représentant plus de 5 000 marques présentaient leurs nouveautés. De la dernière carabine Verney-Carron en passant par un viseur GPS pour arc, il y en avait pour tous les goûts... et les bourses. Avec aussi de belles affaires.

Les chiens vedettes américaines.

Mais 2018 restera l'année de nos amis les chiens qui étaient particulièrement à l'honneur avec un très beau village des chiens de chasse mis en place sous l'égide de la Société Centrale Canine. Celui-ci a permis aux délégations des clubs de races de présenter de magnifiques chiens inscrits au Livre des Origines Françaises (LOF). Parmi eux, les propriétaires de chiens d'arrêt du 7^{ème} groupe ont pu détailler les standards.

Venus du Maine et Loire, de l'Indre et du Loir-et-Cher, les représentants du Club de l'Epagneul breton étaient ravis de cette possibilité donnée de présenter les talents de chasseur de cette race réputée pour ses capacités de chien d'arrêt, de leveur et de rapporteur. « C'est une belle vitrine pour valoriser ces chiens sociables et équilibrés s'adaptant à tous milieux », expliquait ainsi Noëlle Cherrier-Lévêque déléguée du Club en Loir-et-Cher.



On se souviendra aussi le dimanche du très réussi concours « Spécial de race » qui s'est déroulé sur la carrière. Il s'agissait d'ailleurs de la 1^{ère} organisation du genre au Game Fair. Près de 600 chiens ont ainsi pu prétendre au Certificat d'Aptitude de Conformité au Standard (CACS), titre très recherché des cynophiles. Parmi eux 40 Epagneuls bretons ont été évalués par des juges dont Pierre Floiras, Président du Club de l'Epagneul breton.

Forte présence sur le stand de la FDC 41

Durant 3 jours, le stand de la FDC a lui aussi connu une belle fréquentation. Les chasseurs du Loir-et-Cher sont venus nombreux échanger sur l'actualité cynégétique marquée par l'entrée en vigueur du 3^{ème} Schéma départemental de gestion cynégétique. Ils ont pu également assister à différents débats qui se tenaient sur le stand voisin de la Fédération Nationale des Chasseurs. Président de la FNC, Willy Schraen a ainsi pu développer les objectifs de la fédération sur plusieurs dossiers comme la souffrance animale, les dégâts, les espèces protégées ou le lâcher de gibiers.

« 850 000 km de chemins ruraux ont disparu. Les milieux se referment, il faut recréer de la biodiversité, briser le grand parcellaire pour faire revenir le petit gibier. Nous voulons travailler avec le monde agricole » a notamment déclaré le Président.

Willy Schraen a également fait part de sa volonté de l'instauration d'une formation obligatoire de mise à niveau tous les 10 ans pour tenir compte des évolutions de la réglementation mais aussi de la technologie. Enfin, pour lui, la finalité du permis à 200 € (des négociations sont actuellement en cours avec le gouvernement pour l'obtenir) sera d'augmenter le nombre de chasseurs.

Le week end aura aussi été marqué, le samedi, par la remise des prix du concours photos Pose Nature à plusieurs lauréats qui ont pu expliquer les circonstances leur ayant permis de prendre ces superbes clichés qui feront la une des prochains numéros de la revue Chasses en Loir-et-Cher.



La Fédération au Comice Agricole

Belle illustration de l'attrait des citoyens pour la ruralité, l'agriculture et, au-delà, les questions d'environnement et d'alimentation, le Comice agricole de Candé-sur-Beuvron, organisé par Agglopolys, a fait le plein de visiteurs les 15, 16 et 17 juin derniers.

Pas moins de 30 000 personnes ont déambulé dans le magnifique village décoré par les écoles de l'Agglo. La FDC 41 avait répondu présente pour l'occasion et de nombreux contacts ont été noués sur son stand. Marie Schricke-Doyen, animatrice nature a également, participé au 1^{er} Comice des enfants qui s'est déroulé le vendredi au bénéfice de 911 élèves issus de 41 classes. Elle a animé de façon ludique et participative un atelier découverte sur les traces d'animaux. Très apprécié, il était complété d'une belle exposition.

La présence de la FDC 41 sur ce type de manifestations a donc été plus qu'apprécié par le grand public, et cela a pu permettre également de répondre aux interrogations des différents chasseurs (et non chasseurs) présents sur le stand.



En 2019, 2 comices agricoles sont prévus :

- Savigny sur Braye, les 18-19 mai 2019
- Salbris, les 22-23 juin 2019

La FDC 41 y sera naturellement présente, pour communiquer sur ses actions au service de la biodiversité.



DOSSIER GESTION CYNÉGÉTIQUE

L'échantillonnage de compagnies Une opération technique essentielle pour définir les plans de chasse

Réalisés chaque année par le service technique de la FDC 41 sur plusieurs secteurs du département, les échantillonnages de perdrix et faisans sont essentiels pour déterminer la reproduction en fin d'été. Ils sont aussi une donnée de base pour le calcul des quotas de prélèvement. Illustration à Montlivault.

Mardi 31 juillet, 19h. Autour de Guy Pindon, Laurent Menon, Président du GIASC Entre Loire-et-Cosson et son ami Julien s'apprêtent à monter dans le 4X4 pour 2 heures d'observation des populations dans les champs et les chemins de cette commune test du val de Loire. Les 2 hommes, chasseurs passionnés sont des habitués de l'opération et de fins connaisseurs de ce territoire.

« L'échantillonnage est une opération de terrain difficile et technique. Il faut être très observateurs et savoir distinguer les coqs des poules ou les jeunes et les adultes. Cela demande une solide expérience » souligne d'abord Guy Pindon. Réputé pour être l'une des belles poches de perdrix du département mais aussi un territoire d'expérimentation de la gestion Faisan depuis la réintroduction de l'espèce en 2012, la zone couvre une surface de 836 ha.

A peine sommes-nous partis que 8 jeunes faisandeaux et une poule quittent un rang de vigne pour s'envoler dans le champ de chaume voisin. Un peu plus loin, 3 oiseaux « giclent » dans le maïs. Jumelles en mains, les 3 hommes les ont repérés et rapidement comptabilisés. Parfois aussi, le doute s'installe. *« Quand, on n'est pas sûr du nombre d'oiseaux, on repasse un autre jour »* précise le technicien.

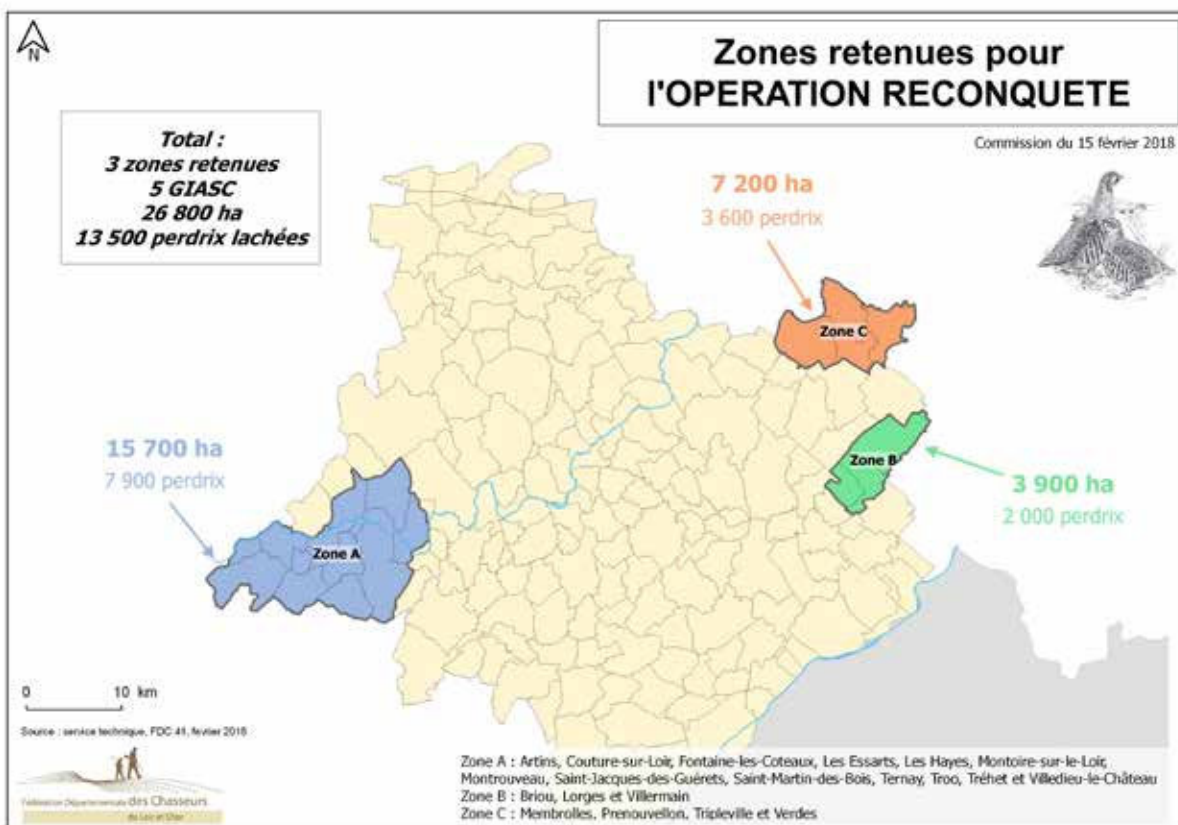
« Entre le 8^{ème} et le 9^{ème} rang, il y a une poule et des jeunes. Elle vient de piéter sur 10 m » lance Julien en invitant Guy *« à pousser avec la voiture »* pour bien visualiser. Après le champ d'ignames, la spécialité locale, ce sont 2 belles compagnies de 12 et 11 jeunes qui sortent. 3 semaines et 10 semaines. Sans hésiter, les 3 hommes ont estimé l'âge des jeunes.

Si les faisans sont bien là, toujours pas de perdrix en vue. On descend maintenant dans le val en se rapprochant de Nozieux sur la commune voisine de Saint-Claude-de-Diray. Dans le canal de la Noue à sec, une aigrette dîne tranquillement. *« 100 parfois, 140, les perdrix étaient nombreuses dans le temps. Mais les couverts ont disparu, tout est labouré ; il faudrait plus de bandes enherbées »* regrette Laurent qui s'impatiente.

20h40. Ça bouge enfin. Les perdrix sortent de leur tanière ! plusieurs compagnies sont visibles. La sortie va s'achever avec l'observation de 3 perdrix rouges qui décampent sous le regard d'un héron.

21h15. Retour au bercail. Guy Pindon comptabilise alors les résultats de la soirée. Pour les perdrix, le total sera de 63 oiseaux dont 51 jeunes, 5 poules et 7 coqs. Quant aux faisans, ils sont 76 dont 65 jeunes et 11 poules à avoir été repérés. Si ces chiffres sont encore loin du seuil de représentativité fixé à 30 poules minimum, le technicien n'est pas mécontent de sa 3^{ème} sortie. *« 139 oiseaux ce soir. Je suis satisfait vu les conditions météo avec la sécheresse »* commente Guy Pindon qui réalise ces opérations d'échantillonnage matin et soir durant une dizaine de jour, entre le 1^{er} et le 15 août.

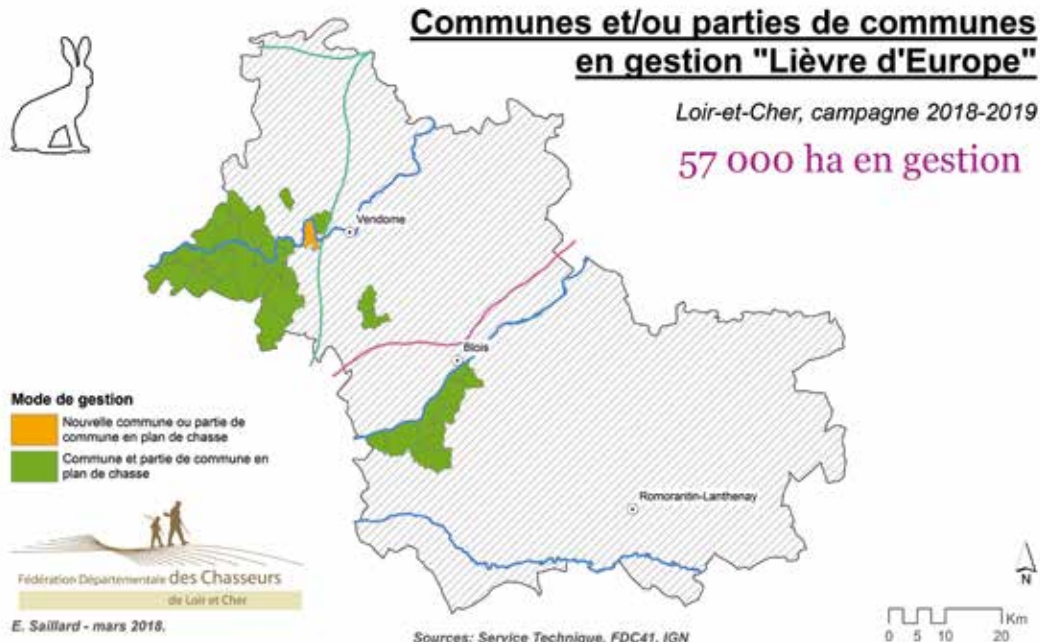
Les résultats définitifs des échantillonnages départementaux permettent de prendre les bonnes décisions pour définir des prélèvements raisonnés. Au total, la FDC41 aura réalisé plus de 120 sorties pour collecter ces informations afin de définir les indices de reproduction des populations de faisans et perdrix.



Dossier Petit Gibier

Des résultats satisfaisants

Comme chaque année, aidés de chasseurs volontaires, les techniciens de la FDC 41 et de l'ONCFS ont réalisé des échantillonnages d'été pour les espèces Perdrix grise et rouge et Faisan.



Lièvre

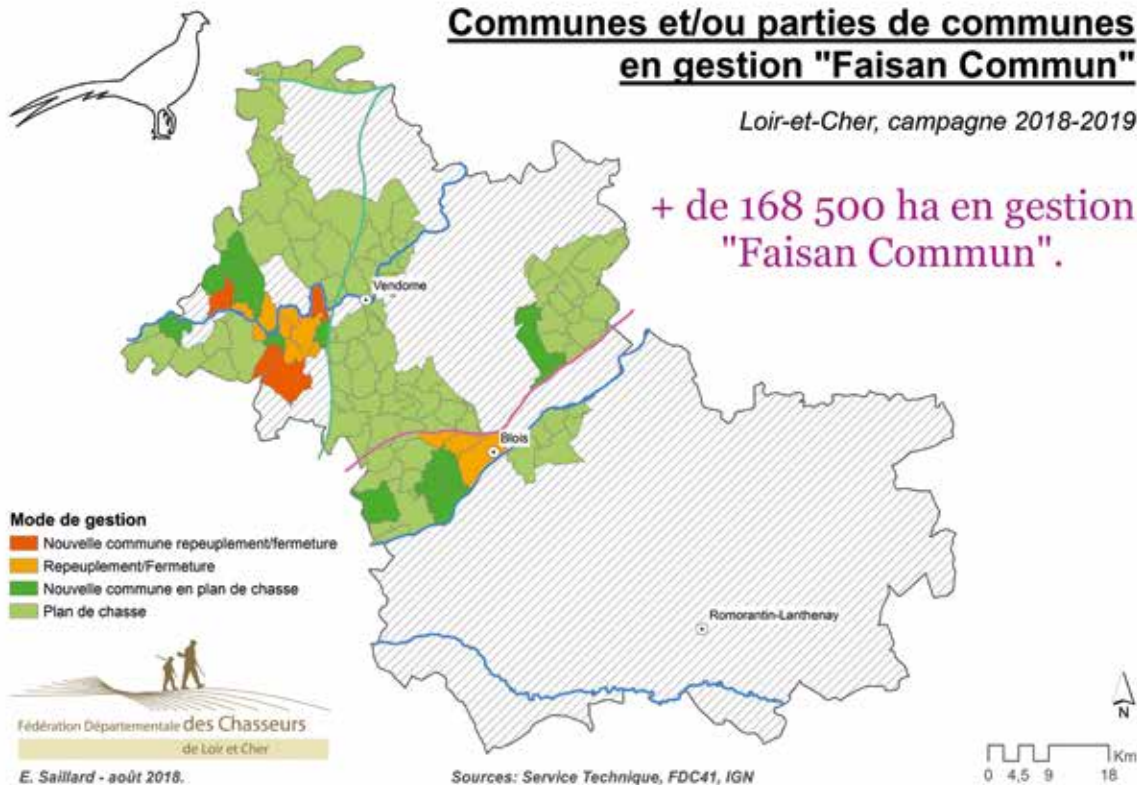
Les indices kilométriques d'abondance (IKA) et les battues à blanc réalisés au printemps montrent une augmentation générale des populations de lièvres en particulier sur les zones en plan de chasse. Dans

les communes en gestion, les chasseurs ont joué la prudence après plusieurs années moroses. Malgré tout, cela devrait se traduire par des attributions en progression. Sur les zones hors PC, nous comptons sur l'expérience des chasseurs pour adapter leur prélèvement aux populations.

Communes et/ou parties de communes en gestion "Faisan Commun"

Loir-et-Cher, campagne 2018-2019

+ de 168 500 ha en gestion "Faisan Commun".



Faisan

Avec un taux de 5.4 jeunes par poule, 2018 restera un bon millésime comparable à 2009 et 2010. Au printemps, l'augmentation générale sous du nombre de coqs chanteurs permettra aux commissions de faire des propositions d'attribution supérieures à l'an passé.

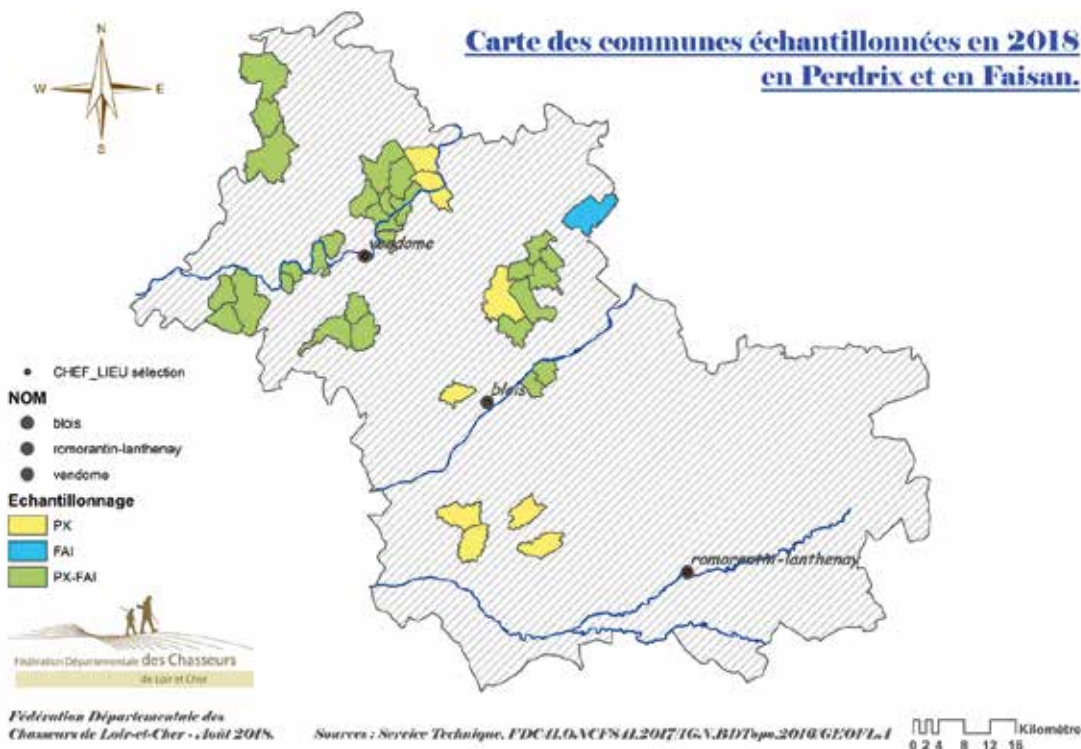
bonne année, comparable à 2017 et identique à 2014. Ces résultats satisfaisants permettront sur les zones possédant un nombre de couples suffisants le prélèvement de quelques oiseaux.

Perdrix grise

Les résultats des échantillonnages donnent un résultat de plus de 5 jeunes par poules d'été. 2018 est une

Perdrix rouge

L'année est correcte, proche de 2014. Une fois de plus, suite aux échantillonnages, on constate une présence importante de la Perdrix rouge qui va à l'encontre des observations faites lors des comptages de printemps.



A la reconquête de la Perdrix grise

Lancée après une large consultation, l'opération Reconquête ambitionne de renforcer la présence de cette espèce emblématique des plaines de Beauce sur 3 zones test du département. 13 500 oiseaux ont ainsi été lâchés fin août sur le territoire de 5 GIASC représentant une superficie totale de 26 800 ha.



« Ce programme ambitieux vise à retrouver une densité de petit gibier en Perdrix grises. Ces dernières années, cette espèce a été victime des atteintes à la biodiversité alors même que la régulation, via les plans de chasse, montre son efficacité. Pour résumer, il s'agit de regagner au prix d'un effort ce qu'on a perdu » explique Guy Pindon, technicien en charge du projet à la FDC 41.

L'effort de la fédération est notable, avec une prise en charge à hauteur de 50 % du coût, soit un budget total de 175 000 € ; le reste se répartit entre les GIASC concernés ⁽¹⁾ qui financent 25 % pour leurs adhérents, tandis que les 25 % restant sont pris en charge directement par les chasseurs membres du groupement. En cas de non-adhésion, leur quote-part est par contre de 50 %.

Un processus de consultation transparent

Reconquête a pris naissance à l'automne 2017. Le conseil d'administration de la FDC 41 a alors décidé de consulter les Présidents de GIASC/GIC sur la pertinence d'effectuer un repeuplement en perdrix grises suite au déclin des populations observé ces dernières années sur toute la France. Cela a permis d'identifier 7 zones de repeuplement potentielles. A l'issue de cette phase, tous les demandeurs d'un plan de chasse petit gibier des zones concernées ont été consultés. Il leur a été demandé de se prononcer par oui ou par non sur le projet. Le 15 février, la commission a dressé le bilan de cette consultation (voir carte) qui a permis de retenir 3 zones test ⁽²⁾.

Pour cadrer le projet, le cahier des charges prévoit plusieurs conditions d'éligibilité, parmi lesquelles une densité inférieure à 5 couples aux 100 ha, la pose d'un agrainoir pour 25 ha de SAU et la fermeture de la chasse des Perdrix grises et rouges pendant la durée du repeuplement. Ce dernier sera réalisé pendant 2 années, avec le lâcher de 50 oiseaux pour 100 ha de SAU par an.

Les comptages de printemps permettront de mesurer les résultats de Reconquête. « Ce projet construit en partenariat avec les GIASC-GIC et les territoires possède des bases solides ; nous nous sommes donné toutes les chances pour réussir » conclut Guy Pindon.

⁽¹⁾ GIASC Gâtine Nord, du Perche Vendômois, des Sources de l'Aigre, de la Grande Eivière, Cisse-Loire

⁽²⁾ Zone A : Artins, Couture-sur-Loir, Fontaine-les-Coteaux, Les Essarts, Les Hayes, Montoire-sur-le-Loir, Montrouveau, Saint-Jacques-des-Guérets, Saint-Martin-des-Bois, Ternay, Troo, Tréhet et Villedieu-le-Château. Zone B : Briou, Lorges et Villermain. Zone C : Membrolles, Prenouvellon, Tripleville et Verdes. Selon les perdrix disponibles, des lâchers pourraient être effectués sur quelques communes limitrophes.

Des repeuplements avec des oiseaux de qualité

2 types d'oiseaux, âgés de 10 à 12 semaines, ont été lâchés sur les 3 zones sous la supervision de la FDC 41. 3 500 sont de souche sauvage (F3) et proviennent du Conservatoire national des souches de l'ONCFS, dont est membre la FDC 41. Les 10 000 autres ont été produits spécifiquement par un éleveur selon un cahier des charges très strict. Ces oiseaux de qualité ont été réintroduits selon 2 techniques, soit directement dans le couvert végétal, soit au sein d'un parc de pré-lâché dans lequel, ils n'ont pu séjourner que durant 3 jours maximum. Dans le but de ne pas les stresser, les perdrix ne sont ni baguées ni marquées. Quelques-unes ont reçu un émetteur GPS dans le cadre d'un programme expérimental de recherche.

GIASC BEAUCE-GÂTINE : DERNIER LÂCHER DE PERDRIX GRISES

Après 2 années où il a été lâché 3700 perdrix, la densité est passée de 2 à 8 couples aux 100 ha sur le territoire des 7 communes concernées par cette expérimentation de repeuplement (6700 ha de plaines au total). A l'issue des échantillonnages d'août, ce territoire reste dans la moyenne départementale. La reproduction est identique et on retrouve les adultes comptés en mars. En septembre a eu lieu le 3^{ème} et dernier lâcher de 2000 oiseaux de souche sauvage (F2) issus de nids récupérés pendant la moisson. A ce sujet, il est demandé aux chasseurs de contacter la FDC 41 lorsqu'ils trouvent des nids de perdrix. « Nous ferons le bilan de l'opération au printemps 2019 ; l'objectif serait d'atteindre 12 couples aux 100 ha » déclare Denis Peltier, en charge du projet.

PUB armure

rie de sologne



TERRASSEMENT - MAÇONNERIE
CARRELAGES - RESTAURATION
BÂTIMENTS INDUSTRIELS - T.P.
DÉMOLITION
AMÉNAGEMENT DE PROPRIÉTÉ



Z.I. Route de Buray - 41500 MER
Tél. 02 54 81 03 90
Fax 02 54 81 24 03
vernejols@wanadoo.fr

UNIQUE EN FRANCE !
sur 500m² dédiés à l'univers de la chasse

2 CINEMATIRS simulateurs de chasse

Un outil pédagogique
et ludique pour
s'entraîner
et se corriger au tir
du petit et grand gibier

Sur
rendez-vous
02 54 20 10 33



Venez tirer avec votre arme

- Coaching / Conseils
- Analyse des Tirs
- Initiation et perfectionnement
- Apprentissage pour les jeunes chasseurs
- Mise en confiance et sécurité

NOUVEAU
simulateur
de gibier
de haut vol



ATELIERS ET SERVICES

Réparation sur place
Montage d'optiques
Mise en conformation

 **AU COUREUR
DES BOIS**
PRÊT-À-PORTER ■ ARMURERIE ■ CHASSE

565 Rue Georges Méliès - Parc de la Patte d'Oie
41350 Saint-Gervais-La-Forêt (Blois Sud)

Ouvert : lundi 14h-19h (de septembre à Février)
du mardi au samedi 9h30-12h30 et 14h-19h

www.au-coureur-des-bois.fr

Bourderioux et Fils

**AMÉNAGEMENT DE LABORATOIRE DE DÉCOUPE
ET INTÉRIEUR DE CHAMBRE FROIDE**

**ECHELLE D'ARCHER
ET
ECHELLE D'AFFÛT**

**CAISSES DE TRANSPORT
POUR CHIENS**

MIRADORS

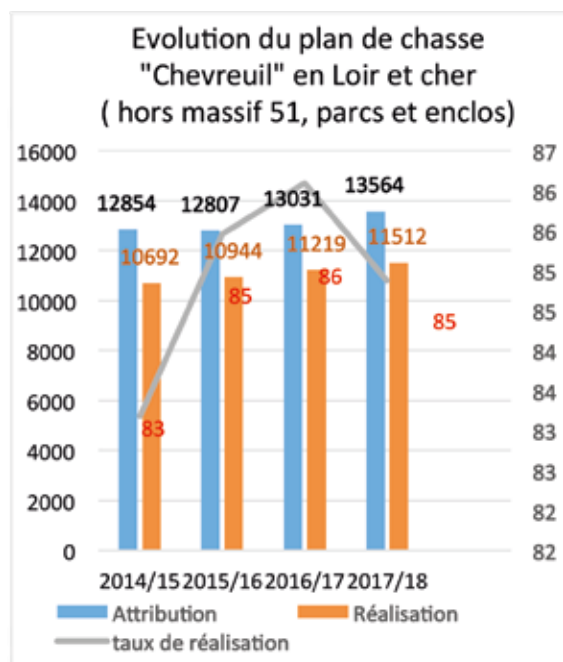
**ZI la Bézardière
41200 Villefranche sur cher
TEL: 02-54-96-45-59
06-30-20-35-11
E-mail: bourderiouxetfils@wanadoo.fr**

DOSSIER GESTION CYNÉGÉTIQUE

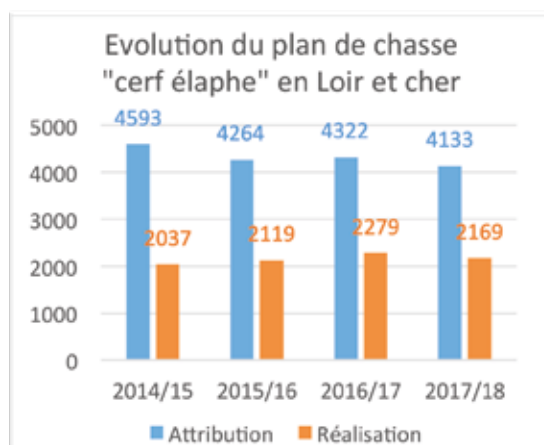
Plan de chasse Grand gibier : Maintenance des prélèvements

Le Loir-et-Cher est l'un des départements où les prélèvements d'ongulés (Chevreuil, Cerf et Sanglier) sont importants au plan national. Alors que la chasse a repris en juin, le bilan des saisons précédentes nous permet de visualiser la progression des prélèvements dans notre département.

Notre plus petit cervidé, le Chevreuil, connaît une progression régulière malgré un volume déjà important d'attribution en Loir et cher. Les taux de réalisation sont très corrects, ils avoisinent en moyenne les 85%, proche du taux moyen national. Le plan de chasse « chevreuil » de la saison en cours est en légère augmentation pour 2018/2019.



Pour l'espèce Cerf, le département stabilise son volume d'attributions pour les trois catégories (cerf mâle adulte, biche et jeune) avec des variations locales selon les propositions arrêtées par les comités de gestion et des réunions de GIC ou GIASC. Les bases « hectare » ont été bien souvent maintenues en l'état ou définies en légère baisse. Avec près de 50 %, le taux de réalisation est en légère hausse mais reste à un niveau relativement bas comparativement à la moyenne nationale pour la saison 2016-2017 (71.1 %).



Le sanglier, quant à lui, continue son expansion dans notre département et le tableau de chasse reflète cette tendance avec une hausse de 180 % du tableau en 20 ans. Elle semble d'ailleurs fonctionner par palier car l'on observe une augmentation sensible tous les 5 ou 6 ans depuis les années 2000.



L'arrêté du groupe pour la saison 2018-2019

A la suite de la réunion de la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) qui s'est réunie le 2 mai dernier, le Préfet de Loir-et-Cher a rendu son arrêté pour la saison 2018-2019 concernant les espèces d'animaux classés susceptibles d'occasionner des dégâts, du groupe 3 (Lapin de Garenne, Sanglier et Pigeon ramier).



Gilles PAJON,
Président de l'association
AGREPDE41

Ces trois espèces restent classées nuisibles et peuvent donc être détruites au titre du critère N°1 (intérêt de la santé et de la sécurité publiques) pour le Lapin de garenne et le Sanglier, et du critère N°3 (prévention des dommages importants aux activités agricoles, forestières et aquacoles) pour le Sanglier et le Pigeon ramier.

Le Lapin de garenne ne pourra toutefois être détruit qu'à moins de 250 m des zones urbaines, bourgs, hameaux, zones industrielles, de l'emprise des infrastructures routières et ferroviaires, de l'emprise du domaine public fluvial de la Loire, du Cher, du Canal du Berry et de la Sauldre.

Président de l'Association de Gestion et de Régulation des Espèces Prédatrices, Déprédatrices et Envahissantes de Loir-et-Cher (AGREPDE41) et vice-président de la FDC41, Gilles PAJON se montre déçu par le maintien du Lapin de garenne dans la catégorie des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts.

« Les prélèvements de lapins de garenne, tous modes confondus, de lapins de garenne sont passé de 14 862

lors de la saison 2012-2013 à 6 611 en 2016-2017 soit une baisse significative de 55 %. Cela témoigne des difficultés de cette espèce emblématique du petit gibier qui souffre notamment de la destruction des milieux mais aussi des maladies endémiques. La demande de l'AGREPDE 41 et de la FDC41 était un déclassement dans l'intérêt de l'espèce » déclare Gilles Pajon.

Groupe 2 : pensez à déclarer vos dégâts

Alors que l'Etat se prépare à éditer un nouvel arrêté applicable à partir de juillet 2019 renouvelant la liste des espèces du groupe 2 « susceptibles d'occasionner des dégâts » ⁽¹⁾, Gilles Pajon incite fortement les chasseurs à déclarer les dégâts constatés. « Sous la pression des associations et collectifs écologistes, il y a un vrai risque de déclassement de certaines espèces de corvidés, de mustélidés, voire du renard. Il est important que toutes les personnes, particuliers, professionnels, chasseurs ou non, victimes de dégâts causés par ces espèces remplissent une fiche de déclaration et nous la transmettent au plus tôt. Ces informations nous permettront d'argumenter lors de la CDCFS afin de maintenir leur classement en nuisible » précise Gilles Pajon en soulignant que « l'arrêté ministériel est pris pour 6 ans et qu'il ne sera pas possible de revenir dessus ». « J'espère un soutien des agriculteurs sur ce dossier » conclut le Président de l'AGREPDE 41, lequel fêtera ses 30 ans en 2019.

⁽¹⁾ Renard, martre, fouine, putois, belette, corbeau freux, corneille, geai des chênes, pie bavarde.

AGREPDE 41 - CALENDRIER DE COLLECTE 2018

18H	LIEU	CONTACT	SECTEUR
Mercredi 17/10/2018	MUR-DE-SOLOGNE Nouvelle Salle du Lavoir, Rte de Romorantin	Gilles PAJON - 06 87 83 78 88	(12) ROMORANTIN-LANTHENAY
Mardi 23/10/2018	SASSAY Salle du Foyer Scolaire,	Sophie VADE-ANDRE - 06 86 78 62 93	(11) SELLES-SUR-CHER
Mardi 23/10/2018	MAREUIL Salle des associations (près de la poste)	Jean Claude THEVOT - 02 54 32 79 08	(10) SAINT-AIGNAN-SUR-CHER
Mecredi 24/10/2018	OUCHAMPS Salle de La Mairie	Daniel FAVRAULT - 06 08 51 67 05	(07) CELLETES
Mecredi 31/10/2018	CHOUZY-SUR-CISSE Salle des Associations	Jean Claud LEBERICHIEL - 06 15 55 06 48	(05) BLOIS
Mardi 06/11/2018	MONDOUBLEAU Maison Consigny	Lionel SOURIOU - 06 73 94 74 85	(01) MONDOUBLEAU
Mardi 06/11/2018	VALLIERES-LES-GRANDES Salle de la Mairie	Marcel CHESNEAU - 02 54 20 96 18	(06) MONTRICHARD
Mercredi 07/11/2018	MENNETOU-SUR-CHER Salle de la Mairie	Gérard BODIN - 02 54 76 30 17	(14) MENNETOU-SUR-CHER
Mercredi 14/11/2018	SALBRIS Ancienne Salle de la Franciade	Gilles PAJON - 06 87 83 78 88	(15) SALBRIS
Jeudi 15/11/2018	LAMOTTE-BEUVRON Stade des bruyères RN 20, direction Orléans	Pierre PETIT - 02 54 88 60 25	(13) LAMOTTE-BEUVRON
Lundi 19/11/2018	LORGES Salle de la Mairie	Claudine BOUTET - 02 54 81 23 50	(04) MARCHENOIR
Mardi 20/11/2018	LA FERTE-SAINT-CYR Salle Polyvalente	Jean Jacques DOMINGUEZ - 02 54 87 92 79	(09) NEUNG-SUR-BEUVRON
Mercredi 21/11/2018	VILLETRUN Salle de la Mairie	Gérard BRILLARD - 02 54 80 64 31	(03) VENDÔME
Jeudi 22/11/2018	COUR-CHEVERNY Salle de la Mairie	Georges TRIMARDEAU - 02 36 23 57 24	(08) BRACIEUX
Mardi 04/12/2018	SAINT-MARTIN-DES-BOIS Salle des réunions (Place de l'église)	Serge MENSEAU, D. LEROY 02 54 85 20 97- 06 88 55 09 68	(02) MONTOTRE-SUR-LOIR

CONTACT/INFOS :

Retrouvez le détail de l'arrêté sur le site :

www.chasseursducentre.fr/fdc41/images/pdf/Arretegroupe3.pdf



DECLARATION DE DOMMAGES NON INDEMNISABLES
DES ESPECES NUISIBLES OU GIBIERS

Je soussigné(e) (NOM Prénom) _____ ,
demeurant à (adresse complète) _____
e-mail : _____ Tel / Portable : _____
Déclare, en qualité de ☐ professionnel ☐ particulier, certifie avoir subi des dommages :

Espèce mise en cause	Commune des dégâts	Nature des dommages cultures ou élevages basse-cour, bâtiments (isolation), digues, faune sauvage*	Surface et/ou quantité détruite	Date des dégâts	Montant du préjudice (perte + remise en culture)
Corbeau freux					
Corneille noire					
Etourneau sansonnet					
Pie bavarde					
Pigeon ramier					
Lapin de garenne					
Belette					
Fouine					
Martre					
Renard					
Putois					
Ragondin					
Blaireau					
Autres (à préciser) :					

Déclaration à retourner dès que les dégâts sont constatés à :
Professionnels : FDSEA - 11-13-15 rue L-J. PHILIPPE – 41000 BLOIS ou par fax : 02 54 46 25 21
Particuliers : FDC41 – 36 Rue des Laudières – 41350 VINEUIL ou par fax : 02 54 50 01 51
Vous pouvez apporter des pièces complémentaires : ☐ photos ☐ rapport d’expert ☐ autres

*Se référer aux recommandations pour compléter votre déclaration de dommages (verso du document)
** Si le montant du préjudice n’est pas connu, précisez malgré tout la nature des dommages et les surfaces ou les quantités détruites
Je déclare sur l’honneur l’exactitude des faits apportés ci-dessus
A
Le
Signature
Cachet de la Mairie
Visa du Maire

Quelques recommandations pour compléter votre déclaration de dommages

- Veillez à bien compléter toutes les informations demandées et en particulier la commune de localisation des dégâts afin de pouvoir, cartographier les lieux de dommages, pour la constitution du dossier de demande de classement des espèces nuisibles.
- Ne pas oublier de joindre les copies des factures, rapports d’experts ou devis de travaux.
- Vous pouvez également joindre à votre déclaration des photographies attestant des dommages.
- Concernant la nature des dommages :
S’il s’agit de dégâts causés dans un élevage, précisez :
 - Le type d’élevage (familial / basse-cour, extensif / plein air, intensif / hors sol, autre)
 - L’espèce concernée (œuf, poussin, poulet, poulet label, pintade, canard, oie, pigeon, dinde, gibier d’élevage, ...)

S’il s’agit de dégâts causés dans des cultures, précisez la nature des cultures et le type de culture dans la colonne prévue à cet effet :

- agricoles
- arboricoles
- maraîchères
- viticoles
- potagères
- autres

S’il s’agit de dégâts causés dans bâtiments (isolation), précisez s’il s’agit de bâtiments :

- d’habitation
- de stockage
- industriels
- autres

Vous pouvez également indiquer s’il s’agit de dégâts causés sur des digues d’étangs ou des berges de rivières par des ragondins, ou encore des dommages causés sur la faune sauvage (faisans, perdrix, lièvres, ...).

- Concernant le montant des préjudices, vous pouvez y intégrer le coût de remise en culture à partir des données ci-dessous (barèmes indicatif 2017) :

Selon l’importance des travaux de remise en état, il peut être nécessaire de procéder au passage de plusieurs outils. Dans ce cas le prix global de la remise en état est obtenu en additionnant le prix unitaire de chacun des outils.

Remise en état des prairies

manuelle	18,80 €/heure
herse (2 passages croisés)	72,80 €/Ha
Broyeur à marteaux à axe horizontal	76,80 €/Ha
herse à prairie, étaupinoire	55,70 €/Ha
herse à prairie 2ème passage	28 €/Ha
herse rotative ou alter. + semoir	104,50 €/Ha
rouleau	30,30 €/Ha
charrue	109,50 €/Ha
rotovator ou herse rotative/alternative	76,80 €/Ha
semoir seul	55,70 €/Ha
semence prairie	160,30 €/Ha

Ressemis des principales cultures

herse rotative ou alter. + semoir	104,50 €/Ha
semoir seul	55,70 €/Ha
semoir à semis direct	63,60 €/Ha
Traitement	41 €/Ha
cover crop	40 €/Ha
semences certifiées de céréales	110,90 €/Ha
semences certifiées de maïs	195,80 €/Ha
semences certifiées de pois	215,70 €/Ha
semences certifiées de colza	107,30 €/Ha

Des infractions encore trop nombreuses

Les infractions à la chasse ne sont pas rares. Chargé de la police de la chasse, l'ONCFS est ainsi amené à verbaliser les chasseurs en infraction, qui seront par la suite condamnés via des procédures accélérées.

Lieu	Nature de l'infraction	Sanction
2015		
Crouy-sur-Cosson	Utilisation de pièges à mâchoires	Amende de 190 € et obligation de suivre la formation de piégeage
Selles-Saint-Denis	Récidive d'agrainage à point fixe	Retrait de permis de chasser de 6 mois Amende de 200 € Dommages et intérêts de 400 € (FDC41) Païement des frais de procédure de 250 €
Crouy-sur-Cosson	Infraction au plan de chasse Grand gibier : un daquet marqué avec un bracelet jeune	Amende de 225 € et obligation de suivre la formation sécurité
2016		
Crouy-sur-Cosson	Prélèvement d'un cerf mulet à la place d'une biche. ONCFS prévenu.	Amende de 25 € et obligation de suivre la formation sécurité et réglementation à la chasse
Dhuizon	Prélèvement de 2 cerfs alors que le territoire ne disposait que d'un bracelet. ONCFS prévenu.	Amende de 300 € pour le tireur Dommages et intérêts de 215 € (FDC41)
Ouzouer-le-Doyen	Chasse avec véhicule	6 mois de suspension du permis de chasser Amende de 150 € pour le tireur Dommages et intérêts de 275 € (FDC41)
Selles-Saint-Denis	Utilisation de chevrotine	Dommages et intérêts de 300 € (FDC41) et obligation de suivre la formation sécurité et réglementation à la chasse
Autainville	Prélèvement d'un cerf de plus de 8 cors avec un bracelet de moins de 8. ONCFS prévenu.	Amende de 150 € et obligation de suivre la formation sécurité et réglementation à la chasse
Souigny-en-Sologne	Prélèvement d'un cerf mulet à la place d'une biche	Amende de 25 € Obligation de suivre la formation sécurité et réglementation à la chasse
Châteaueux	Chasse sur autrui sans carnet de prélèvement sanglier et à proximité d'une moissonneuse	Saisie de l'arme Amende de 150 € pour chacun des contrevenants Dommages et intérêts de 109 € chacun (FDC41) et obligation de suivre la formation sécurité et réglementation à la chasse
Soings-en-Sologne	Prélèvement d'une perdrix sans permis de chasser	Dommages et intérêts de 100 € (FDC41)
Maves	Tir d'un lièvre lors d'une chasse au renard	Amende de 25 € Obligation de suivre la formation sécurité et réglementation à la chasse

En 2017, des timbres amendes de 135 € ont également été infligés pour les motifs suivants : non-respect des règles d'agrainage (37 cas), utilisation de grenaille de plomb sur zones humides (4 cas), divagation de chiens (4 cas), broyage de jachère en période d'interdiction (2 cas) et transport d'arme non démontée ou mise sous étui (1 cas).

Dispositif fluo : attention aux sanctions

Le 3^{ème} Schéma départemental de gestion cynégétique (SDGC) de Loir-et-Cher 2018-2024 a rendu obligatoire, pour les chasseurs, le port apparent d'un dispositif fluorescent lors de l'action de chasse ou de destruction. Les personnes en infractions pourront se voir infliger par l'ONCFS une contravention de 4^{ème} classe et une amende forfaitaire de 135€.

Rappel : l'agrainage grand gibier

L'agrainage est interdit en décembre sur l'ensemble du département et pendant les mois de janvier-février, il n'est possible d'agrainer que sur autorisation et exclusivement dans les massifs de plus de 1 000 ha de bois d'un seul tenant. Le non-respect des prescriptions du SDGC relatives aux modalités d'agrainage est sanctionné par une contravention de 4^{ème} classe (soit 135 €).

Ne pas oublier le marquage

Le marquage avec un bracelet des animaux soumis à plan de chasse doit être apposé sur la pâte de l'animal sur le lieu même du tir. Il est expressément interdit de transporter un animal non marqué sous peine de contravention



CONCOURS PHOTOS 2019 A vos objectifs !

«Pose Nature», le concours photos organisé par la Fédération départementale des chasseurs de Loir-et-Cher revient pour une 5^{ème} édition. Il s'adresse aux amateurs passionnés de photographies animalières et de paysages.

3 thèmes sont proposés à leur talent créatif : « Scènes de chasse », « Faune sauvage de Loir-et-Cher » et « Paysages locaux ».

Les participants devront remettre un maximum de trois photos numériques, haute définition, dans le ou les thèmes choisis, avant le 28 février 2019. Après vérification, les photos seront présentées lors de l'Exposition annuelle des trophées de cerfs qui se tiendra à la salle des Fêtes de Cour-Cheverny au printemps 2019. Le jury est composé des visiteurs de l'Exposition qui choisissent leurs clichés préférés.

Les photos des gagnants sont ensuite exposées lors du Game Fair à Lamotte-Beuvron. A cette occasion, les lauréats se verront remettre des récompenses représentant un total d'environ 1 000 € de lots attribués aux 3 premiers dans chaque catégorie.

CONTACT/INFOS :

www.chasseursducentre.fr/fdc41/
Marie Schricke Doyen - 06.81.66.56.09
animation.environnement.fdc41@orange.fr

MANIFESTATION

Réserve de Malzoné

Vitrine du savoir-faire de la FDC 41 au service de la biodiversité

Depuis juillet, la réserve de chasse et de faune sauvage (RCFS) de Malzoné propose ses nouveaux aménagements au public. Les conditions sont optimums pour observer faune et flore au cœur d'un des principaux sites d'hivernage de Sologne.

Pari réussi pour H-L Vuitton et les administrateurs de la FDC41 qui souhaitent ouvrir davantage au public cet outil d'éducation à l'environnement, riche d'une biodiversité remarquable. Avec l'aide de partenaires financiers (Fonds européens Leader, Région Centre-Val-de-Loire, Département de Loir-et-Cher au titre des ENS, Pays de Grande Sologne, Communauté de communes de la Sologne des étangs, communes de Millançay et Marcilly-en-Gault) qui ont abondé, à près de 70 %, le budget d'investissement de 280 K€, la RCFS de Malzoné devient une vitrine de premier plan pour la chasse.

Chargés de piloter l'aménagement de cet Espace Naturel Sensible, Marie Schricke-Doyen et Serge Bourdais, techniciens à la FDC41, ont accompagné avec efficacité la réalisation du projet de mise en valeur du site, doté d'un vaste étang de 32 ha, au cœur d'un territoire de 77 ha.

L'accueil des visiteurs est parfaitement assuré avec un parking facile d'accès depuis la D922, une aire de pique-nique et des toilettes sèches. Dans les 2 observatoires et le long du nouveau sentier qui les relie, des panneaux illustrés facilitent l'identification des oiseaux.

Un sanctuaire pour la faune et les oiseaux

Le chemin est d'ailleurs un vrai bonheur pour découvrir la richesse de la faune et de la flore. Tandis que s'envole au loin un couple de foulques sur l'un des îlots de nidification créés spécialement, on découvre un peu plus loin un troupeau de brebis broutant tranquillement l'herbe de la prairie humide. Dans les pins, c'est une héronnière qui apparaît dans la cime, tandis qu'un brocard s'échappe au détour d'une allée.

Afin de préserver la tranquillité des oiseaux, qui peuvent dépasser largement le millier d'individus, ce sentier sera fermé pendant la migration d'automne et l'hivernage (du 1er octobre au 31 mars). Situé à 350 m du parking, l'observatoire de la Tour reste cependant accessible toute l'année.

Marie Doyen, animatrice en environnement de la

FDC41, organisera des sorties encadrées sur demande pour donner à comprendre l'intérêt du site. A Malzoné, les canards et les mouettes rieuses n'ont pas fini de chanter et de nous enchanter !

Accès individuel libre - Réservation obligatoire pour les groupes (encadrement FDC 41)



Pour l'accessibilité et la sécurité du public, un parking pour les véhicules et les cars a été aménagé

Le paradis des naturalistes

Les visiteurs sont déjà nombreux sur le site ouvert depuis le 14 juillet. C'est le cas d'Alain, un retraité blésois venu passer la journée. Installé avec sa longue vue et sa caméra au point d'observation du Souchet, il se régale de l'observation des aigrettes, hérons pourprés et du ballet des foulques macroules. « C'est formidable de disposer d'un tel panorama au cœur de la forêt solognote. Jusqu'à maintenant, j'allais à l'étang Beaumont. Je ne savais pas que la fédération de chasse possédait ce savoir-faire pour gérer un espace naturel aussi important » explique-t-il. Même tonalité positive pour François Hommeau. Originaire de l'Essonne, ce photographe en partance pour le Lot, s'est arrêté pour photographier les oiseaux avec son Nikon 7200. « Les observatoires sont idéalement situés et aménagés pour photographier les guifettes, grèbes ou les grandes aigrettes ; c'est rare d'être aussi proche. Le site vaut largement la Brenne où je me rends régulièrement » précise-t-il.



L'aigrette l'une des très nombreuses espèces présentes sur le site



Alain et François, deux passionnés de nature, sont tombés sous le charme de Malzoné

Marion Boulay

Nouvelle chargée de communication de la fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher



Marion Boulay, candéenne de 23 ans, a intégré la FDC 41 en juin dernier en tant que chargée de communication. Elle sera notamment en charge de rédiger des articles et newsletters pour alimenter le site internet, d'assurer les relations presse et de mettre en application la stratégie de communication digitale de la fédération. On sait en effet l'importance d'Internet et des réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram) dans la communication pour informer le grand public ou les médias.

Fraîchement diplômée de l'IAE de l'Université d'Orléans où elle a obtenu un Master en Communication et Marketing de l'évènementiel (option culture et sport), Marion a acquis une 1^{ère} expérience en tant que chargée de communication interne et externe au sein de Suez Eau Grand Ouest, où elle a effectué sa formation en alternance.

Issue d'une famille de chasseurs (son grand-père était Marcel Barillet bien connu du monde de la chasse), la jeune femme est très heureuse de rejoindre l'équipe de la fédération et de travailler étroitement avec les techniciens mais aussi la fédération régionale des chasseurs du Centre qui administre le site Internet.

« Il faut briser les préjugés ou les craintes. Les chasseurs sont des acteurs du développement durable et de grands écologistes ; leurs actions au service de la biodiversité ne sont pas assez valorisées » estime-t-elle. Marion utilisera particulièrement l'outil Facebook pour moderniser l'image de la FDC 41.

Opérationnelle pour la rentrée, l'application mettra sur un contenu attractif et proposera des articles, photos, vidéos, informations pratiques, jeux, etc. Une page Instagram sera également créée et fera office de vitrine pour la fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher.

Quant au nouveau site internet fédéral qui est toujours en cours de refonte, elle continuera de l'alimenter en y insérant les dernières actualités du monde de la chasse. Vous pourrez d'ailleurs bientôt découvrir la nouvelle

interface et accéder à de nouvelles rubriques, dont certaines à destination du grand public. Le site a été conçu en Responsive Design ce qui signifie que quel que soit le support utilisé pour la connexion (PC, tablette, ou téléphone), l'affichage sera automatiquement adapté à la taille de votre écran. Cette nouvelle ergonomie facilitera votre navigation. N'hésitez pas, le moment venu, à nous faire part de vos observations et/ou critiques.

Une prochaine newsletter (lettre d'information) indiquera la date de mise en ligne de cette nouvelle interface. Nous vous encourageons à vous inscrire à notre newsletter (depuis le bandeau droit de notre site internet) pour la recevoir automatiquement :

<http://www.chasseursducentre.fr/fdc41>



Inscription
Newsletter

Essai sur demande
sur votre propriété

Avec les « Gators » John Deere, chassez autrement

NOUVEAU / LOCATION DE REMORQUE CHASSE & GATOR
DANS LES DEPARTEMENTS 41 & 45

Remorque 10 chasseurs

37 ST CYR/LOIRE 02 47 54 75 92	41 BLOIS 02 54 42 11 42 ROMORANTIN 02 54 76 05 54	45 OLIVET 02 38 63 60 60 CHECY 02 38 63 89 62
--	---	---

CONTACT/INFOS :

Venez également suivre les dernières actualités sur notre page Facebook « La Chasse en Loir-et-Cher » !



DOSSIER SANITAIRE

Une sérothèque nationale pour la faune sauvage

*Kits de collecte pour le sérum et la rate,
zone de stockage des anticorps*

Crée en 2009 par la Fédération nationale des chasseurs, la sérothèque nationale constitue un outil essentiel pour suivre l'état sanitaire de la faune sauvage. En Loir-et-Cher, Stéphane Chantecaille, référent sanitaire départemental, en lien avec le service technique de la fédération assure la collecte des échantillons de sang et le suivi de la sérothèque.

Une sérothèque est une collection de sérums d'une ou plusieurs espèces, couvrant plusieurs années et territoires. « Construire une sérothèque consiste à prélever des échantillons de sang sur des animaux tirés à la chasse, à les centrifuger en laboratoire pour obtenir les sérums et à congeler ces derniers. En complément de la récolte des échantillons de sang au tableau de chasse, des morceaux de rate sont aussi prélevés et congelés » détaille S. Chantecaille. C'est le Laboratoire d'analyse de Touraine qui, dans le cadre d'une convention, conserve les sérums dans un congélateur après les avoir tracés. Notons que tous ne sont pas systématiquement analysés, seuls certains tubes peuvent être ressortis pour rechercher d'éventuelles traces d'un germe pathogène et ainsi mieux cibler l'origine historique et géographique d'une maladie.

Le patrimoine sanguin de la faune sauvage

« L'objectif de cette bibliothèque de matériel biologique est de constituer à travers ces échantillons une mémoire sanitaire d'une espèce dans un espace donné et sur une période précise. Ainsi, le caractère historique permet, en cas d'accident sanitaire, de connaître l'antériorité de ce dernier sur la population animale échantillonnée » explique Stéphane Chantecaille.

On sait que la faune sauvage est souvent retenue comme réservoir d'origine ou de diffusion de maladies pouvant impacter la faune domestique, ou exceptionnellement l'homme, et dans ce cas les chasseurs étaient souvent démunis face au questionnement des autres acteurs.

Désormais, la FNC peut apporter des éléments de réponse en ressortant des congélateurs les échantillons et les « faire parler ». Ce fut le cas par exemple en 2010-2011 où la base de données a permis de déterminer l'antériorité d'un virus hémorragique touchant le lièvre à partir des marqueurs d'anticorps.

« Pour avoir une efficacité optimale, il est indispensable que l'effort de récolte soit durable dans le temps et là, la participation des chasseurs est primordiale » déclare aussi Stéphane Chantecaille qui s'appuie pour assurer sa mission sur une participation active des territoires. Cette année, un effort particulier sera réalisé sur les espèces Lièvre et Chevreuil tout en conservant une vigilance active sur le Sanglier. Les prélèvements qui concernent tout le département et toutes les espèces débiteront dès l'ouverture de la saison.

Rencontres Saint-Hubert : Symbole de la complicité chasseurs et chiens

Organisée par le CUSCA 41 en partenariat avec la FDC 41, les Rencontres Saint-Hubert 2018 se dérouleront le samedi 13 octobre aux Petites Landes à Souesmes. Objectif : promouvoir les valeurs d'une chasse naturelle et mettre en avant l'osmose chasseur-chien.

Les rencontres départementales Saint-Hubert sont des épreuves de chasse pratique qui s'adressent aux chasseurs possédant des chiens d'arrêt ou des Spaniels (toutes les races sont admises). Donnant lieu à une sélection régionale puis à une finale nationale, elles se déroulent depuis 2014 dans notre département, sur le territoire de l'ACC de Souesmes, au cœur d'un massif boisé de 150 ha.

« Avant tout, c'est la promotion de la chasse avec l'utilisation de chiens de chasse qui est recherchée ⁽¹⁾. L'objectif des rencontres Saint-Hubert n'est pas de sélectionner le chien parfait primé par de multiples récompenses cynophiles, mais bien de mettre en valeur des chiens de chasse » explique Patrice Boulogne-Lavollée qui a pris la succession de Michel Marié comme délégué départemental des Rencontres. Après plus de 10 ans de bons et loyaux services, le Romorantinois passionné a laissé la place à un autre spécialiste, Patrice Boulogne, qui a déjà participé à 3 finales régionales.

Comme chaque fois, les concurrents évolueront sur un parcours de chasse de vingt minutes. Ils seront notés par un jury d'examineurs qui évaluera la qualité du parcours du chasseur et du chien en fonction des critères fixés par le règlement des Rencontres. Respect des règles de sécurité et sportivité comptent autant que la conduite de l'animal ou le tir du chasseur qui ne tirera, au mieux, qu'à 2 reprises.

Les Rencontres sont ouvertes aux chasseurs, chasseresses et « juniors » qui peuvent concourir dans l'une des 2 séries : chasseur avec chien d'arrêt ou trialisant avec chien d'arrêt. Ils sont alors jugés selon trois critères : tir et habileté (20 points), comportement du chasseur (40 points) à savoir connaissances cynophiles et cynégétiques, sécurité et connaissances techniques, esprit sportif et enfin appréciation du chien (40 points) à savoir quête, arrêt et rapport. Précisons que les jeunes permis possesseurs d'un chien sont invités gracieusement à participer aux Rencontres.

« La chasse est plus qu'un sport de plein air, c'est un art de vivre. Le chien animal de compagnie préféré des Français a toujours accompagné le chasseur dans l'action. Tout est réuni pour alimenter l'art de la cynophilie

qui trouve son plein épanouissement dans les épreuves des rencontres Saint Hubert. Notre ambition est d'en faire un moment de plaisir et de partage pour donner une belle image de la chasse » conclut Patrice Boulogne-Lavollée en précisant que la CUSCA 41 propose des entraînements qui se déroulent au Poulinat à Gièvres.

⁽¹⁾ Cette épreuve n'est absolument pas à comparer avec des field trials qui sont des épreuves de sélection canine et qui ne sanctionnent que le comportement du chien.

RENCONTRES SAINT-HUBERT 2018



LE CUSCA 41

ORGANISE

LE SAMEDI 13 OCTOBRE 2018

Le concours départemental Saint-Hubert
à SOUESMES (41)







Les rencontres
Saint-Hubert



Rendez-vous à 8h30 sur le territoire de la société de chasse de SOUESMES.
Journée conviviale réunissant les passionnés de chasse, avec petit déjeuner (café, casse-croûte), repas à retenir.

Renseignements et inscription :

Mr Boulogne-Lavollée Patrice : 02 54 87 40 84 / 06 74 27 88 13
Mr Marié Michel : 02 54 76 02 59 / 06 21 02 41 54
Mr Bouée Pascal : 02 54 23 85 30 / 06 09 73 76 37




RENCONTRE SAINT-HUBERT 2018

FEUILLE D'ENGAGEMENT

une feuille d'engagement par chien
samedi 13 octobre 2018
41300 SOUESMES



le permis de chasser doit être validé par le département du Loir-et-Cher

DATE LIMITE DES ENGAGEMENTS : 22 SEPTMBRE 2018

Complétez lisiblement le formulaire ci-dessous :

Monsieur **Patrice Boulogne-Lavollée** ; 6 rue des tilleuls 41370 Briou – Tel : 02 54 87 40 84
Monsieur **Michel Marié** ; 14 allée de Gombault 41200 Romorantin-Lanthenay-- Tel : 02 54 76 02 59

Accompagné de votre règlement : ENGAGEMENT : 34 euros

REPAS : 20 euros Assistera ☐ Nombre de repas ☐ N'assistera pas ☐

A l'ordre de ; cusca 41

Concurrent (à remplir en lettres capitales)

Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle ☐

NOM PRENOM

DATE de NAISSANCE

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TELEPHONE FIXE TELEPHONE PORTABLE

E-MAIL

Chien engagé :

NON du CHIEN

RACE SEXE Mâle ☐ Femelle ☐

DATE de NAISSANCE N°LOF

N° identification (puce) ou Tatouage

le chien doit être obligatoirement identifié (tatouage ou puce) même s'il n'est pas inscrit au LOF
Joindre un certificat antirabique pour la provenance d'un département infesté par la rage

CATEGORIE : (cochez la case correspondante)

Chasseur avec chien d'arrêt ☐

Chasseresse avec chien d'arrêt ☐

Junior avec chien d'arrêt ☐

trialisant avec chien d'arrêt ☐

trialisante avec chien d'arrêt ☐



Chasseur avec Spaniel ☐

Chasseresse avec Spaniel ☐

Junior avec Spaniel ☐

Trialisant avec Spaniel ☐

Trialisante avec Spaniel ☐



N° de carnet de travail (photocopie obligatoire du carnet de travail)

Date du titre (obligatoire)

Je déclare me soumettre aux règlement de l'épreuve et décharge par ma présente, l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale

Fais à , le SIGNATURE :

Denise Billon

Artisan d'art
Bijoutier Joaillier



5 place de la Halle
41250 Bracieux
02.54.46.41.92

www.bijouteriebillon.com



Spécialiste des bijoux de chasse
Fabrication - réparation - transformation

LE CDPNE

Créé en 1972, le Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement de Loir-et-Cher (CDPNE) offre son expertise de bureau d'études en environnement aux acteurs publics et privés. Reconnu en tant que gestionnaire de sites naturels, il participe à l'éducation à l'environnement, en particulier des jeunes et du grand public.



Angélique Vallée,
Directrice du CDPNE

Présidé par Daniel Besnard avec un CA auquel participe la FDC 41, l'association remplit une mission d'intérêt général. « Nos actions sont concrètes, complémentaires et diversifiées. Nous sommes à la fois un bureau d'études, un acteur de l'éducation à l'environnement et le gestionnaire de sites naturels dont 2 réserves naturelles » explique Angélique Vallée, directrice de la structure.

Sur le volet conseils, 5 chargés d'études apportent leur expertise dans les domaines de la faune, la flore et la phytosociologie, l'eau ou les aménagements urbains. Un spécialiste de cartographie met de son côté en valeur ces données qui alimentent la plateforme Pilote 41.

S'inscrivant souvent dans un cadre réglementaire, ces études sont très appréciées des donneurs d'ordre. Financé à 80 % par l'Europe, l'État et les collectivités, le positionnement en tant que bureau d'études en environnement complète les ressources du CDPNE à hauteur de 20 %. C'est « un levier d'ajustement » qui permet aussi d'alimenter les autres champs d'intervention de la structure. C'est le cas pour l'éducation à l'environnement, où deux animatrices organisent pour les scolaires, des ateliers et visites des réserves. Le CDPNE propose aussi des sorties nature et des conférences grand public.

2 réserves naturelles de grand intérêt

Depuis sa création, le CDPNE a contribué à la création de plusieurs réserves naturelles, notamment celle de « Grand-Pierre et Vitain » en 1979, dont il assure la gestion pour le compte de l'État. Associée à la Maison de la Nature et de la Réserve à Marolles, ses 300 ha constituent un outil exceptionnel. Seule réserve nationale en Loir-et-Cher, classée Natura 2000, on peut y découvrir en empruntant un sentier de découverte long de 6 km, patrimoines écologiques et



Inauguration des nouveaux aménagements à la
Réserve écologique de Pontlevoy

archéologiques uniques.

Sur la Réserve Naturelle Régionale de Pontlevoy qui est accessible à tous, on peut notamment y découvrir la pierre autrefois extraite par les carrières et la carrière du « Four à chaux ».

« Nos enjeux sont nombreux. Il s'agit d'abord d'accompagner les nouvelles politiques publiques environnementales : plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), démarche de développement durable axée sur la lutte contre les changements climatiques, etc. » explique Angélique Vallée.

Dans le domaine touristique, axe fort de développement économique du Loir-et-Cher, le CDPNE peut aider les communes à construire des sentiers d'interprétation qui sont un élément d'attractivité, comme sur la Réserve de Pontlevoy.



Animations du CDPNE

CONTACT/INFOS :

**Comité Départemental de la Protection de la Nature
et de l'Environnement (CDPNE)**
34 avenue Maunoury - Cité administrative
Porte B - 41000 Blois
02 54 54 56 70
contact@cdpne.org - www.cdpne.org

Rallye trompes de la Frénais lors d'un concert à l'église de Vernou

Vincent Ardoin

Un sonneur dont le talent ne trompe personne

Président du Rallye Trompes de la Frénais, le Langonnais Vincent Ardoin cultive l'art de sonner la trompe de chasse. Un loisir qui passionne cet amoureux de la Sologne fervent défenseur d'une tradition séculaire.

Reconnue au patrimoine culturel immatériel de la France, la pratique de la trompe de chasse est très ancrée dans notre département qui en constitue l'un des fiefs avec l'Orléanais et la région Centre en général. La ville de Jeanne d'Arc accueille d'ailleurs le siège de la Fédération Internationale des Trompes de France (FITF).

Parmi les formations les plus réputées, le Rallye Trompes de la Frénais à Millançay est présidé par un sonneur aussi talentueux qu'engagé. Aujourd'hui âgé de 38 ans, Vincent Ardoin a commencé son apprentissage à 13 ans.

« C'est Patrick Histace qui m'a appris à sonner. D'abord, à l'école de musique de Marcilly-en-Gault puis au sein de notre association, le Rallye Trompes de la Frénais, créée en 1993 » se souvient Vincent qui est issu d'une famille de chasseurs.

Avec son plus jeune frère Pierre-Antoine, Vincent apprend vite à se servir d'un instrument pourtant réputé difficile à apprivoiser. S'il ne connaît pas le sol-fège, le garçon possède une belle oreille musicale qui lui permet de maîtriser rapidement ses premières fanfares comme « le sanglier » ou « le point du jour ». Il intègre ainsi la formation composée actuellement de 18 sonneurs.

Dirigée par Jérémy Loiseau, ses prestations sont très demandées : Nuits de Sologne, divers concerts sans oublier les tableaux de chasse pour honorer le gibier prélevé. « Les fanfares de fantaisie que nous interprétons s'agrémentent parfois de chants comme « le printemps de Novel » ou « l'hommage aux piqueux. Ça repose les lèvres » plaisante Vincent. « Je fais tout à l'oreille mais pour être sonneur de trompe, il faut

une bonne condition physique et du souffle car on repousse l'air venant de notre colonne abdominale. » nous explique Vincent affecté au chant au sein de la formation. Sonneur et chasseur passionné.

Le désir d'excellence a poussé Vincent à participer à des concours lui permettant de franchir les différents niveaux dans la pratique de la trompe. Fin août, il était ainsi à Divonne-les-Bains pour le concours international. Mais ce qu'aime le plus Vincent, c'est sonner lors des chasses à courre au sein de l'équipage de vénerie au renard giévrais du Chêne Rond. Entouré de plusieurs de ses collègues du Rallye Trompes, il chasse alors à cheval entouré d'une meute d'anglo-français. Sur son trotteur français, le garçon perpétue ainsi une vieille tradition : sonner des fanfares de vénerie qui indiquent les différentes situations de la chasse.

Vincent parle avec ferveur de la convivialité qui règne au sein de la troupe, véritable bande d'amis où sonnent également Benoît, son autre frère. « Une fanfare réussie, c'est quand tout le monde est calé, quand il y a un ensemble. » assure-t-il. En redingote noire, galons et gilets, le public a pu apprécier le brio du Rallye Trompes de la Frénais le 26 mai dernier, lors de la fête de la chasse, organisée à Montrieux-en-Sologne.



Chasseurs et randonneurs sur le chemin du bien vivre ensemble

Willy Schraen, président de la Fédération Nationale des Chasseurs et Robert Azaïs, président de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée), ont signé la 1ère convention de partenariat entre leurs 2 associations.



Si les conflits d'usage entre randonneurs et chasseurs sont rares, la charte vise à favoriser l'accès et la cohabitation sur les espaces publics naturels et ruraux. On sait que les sentiers et itinéraires balisés ouverts au public sillonnent parfois les territoires de chasse.

« Ce document a pour objectif de permettre une collaboration étroite entre les usagers de la nature que sont les randonneurs et les chasseurs, afin de renforcer le « bien vivre ensemble » et la compréhension mutuelle. Je me réjouis des liens qui vont se créer et qui se créent déjà comme par exemple à l'occasion de la randonnée pédestre organisée en matinée le 26 mai dernier par les Marcheurs Solognots de Saint-Viâtre lors de la fête de la chasse à Montrieux » se félicitait Hubert-Louis Vuitton.

Chartes de bonnes pratiques, actions de sensibilisation des chasseurs et des randonneurs, création de cellules de médiation, diffusion d'informations sur les jours de chasse et de randonnées, etc. : à la suite des nombreuses initiatives existant en France (plus de 19 projets à ce jour touchant 31 départements), la FNC et la FFRandonnée ont souhaité aller plus dans le partenariat et le rapprochement des fédérations départementales des chasseurs et des comités départementaux de la randonnée pédestre.

Bientôt des panneaux pédagogiques pour communiquer

La FNC et la FFRandonnée ont listé les grands axes de travail qui seront abordés au niveau national, dans les années à venir : amélioration de la connaissance des pratiques respectives, mise en place d'actions de médiation ou permettant la cohabitation chasseurs-randonneurs sur les espaces naturels et ruraux, actions d'éducation à la nature et à l'environnement ou de préservation de la biodiversité.

Willy Schraen a aussi annoncé le lancement d'une réflexion sur la refonte des panneaux indicatifs des

chasses en cours. Le but est de les rendre davantage lisibles et compréhensifs par toutes personnes susceptibles, par la pratique de son loisir, de traverser un espace chassé. Ce projet sera complété de panneaux d'éducation à la nature afin de partager avec le grand public la connaissance de la vie sauvage que possèdent les chasseurs, en tant que gestionnaires de ces espaces naturels.

Cette collaboration permettra également aux randonneurs et aux chasseurs d'œuvrer ensemble sur des projets communs de préservation de la nature, tels que la réhabilitation des chemins ruraux, cœur de biodiversité. Avec 115 comités régionaux et départementaux, regroupant 3 500 associations ou clubs locaux (240 000 adhérents), la FFRandonnée gère un réseau de 120 000 km de sentiers balisés. Président du comité départemental de randonnée pédestre (28 clubs, 2 000 licenciés), Michel Dufour envisage de décliner la convention localement : « nous avons déjà des échanges pour diffuser le calendrier des randonnées ou entre les organisateurs et les territoires de chasse. La convention va nous permettre d'aller plus loin et de mettre en place des actions communes ». Une réunion de travail est d'ailleurs prévue à cet effet en octobre prochain.



CONTACT/INFOS :

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RANDONNÉE
PÉDESTRE LOIR-ET-CHER**

2, rue du Limousin - 41000 BLOIS
02 54 56 19 59 / 06 85 20 49 41

loir-et-cher@ffrandonnee.fr - www.ffrandonnee.fr

Un 1^{er} challenge régional totalement réussi

Le Domaine national de Chambord accueillait le 1^{er} challenge régional de chasse à l'arc sur cibles 3D. 120 archers (dont 9 jeunes et 4 femmes) ont pris part à un évènement convivial qui a contribué à rapprocher les pratiquants de cette chasse « 100 % nature ».

« Ce projet est né de l'envie de fédérer les chasseurs à l'arc issus des 7 associations régionales ⁽¹⁾. Nous souhaitons créer des liens et un esprit commun dans le cadre du projet de permis de chasse national porté par le Président de la FNC Willy Schraen » expliquait Vincent Lenoble, Président de Chasse à l'Arc Beauce Sologne 41 (CABS), et organisateur du challenge en remerciant Jean d'Haussonville directeur général du domaine national de Chambord et Etienne Guillaumat directeur de la chasse et de la forêt à l'ONF pour leur appui technique et administratif. Technicien forestier, Blaise Decrouy a pris une part active à la bonne organisation et à la sécurité du challenge. Encadré par une vingtaine de membres du CABS 41, l'épreuve s'est déroulée dans les bois de la forêt de Chambord. Point de départ d'un parcours comportant 25 cibles d'animaux, le site offrait un terrain idéal avec des temps d'attente minimisés et des tirs parfaitement représentatifs de la chasse à l'arc.

« Je suis ravi de notre participation à ce 1^{er} challenge dans ce domaine exceptionnel qui fut le rendez-vous de chasse de François 1^{er}. » déclarait Jean-Jacques Eslan, Président de l'Association des Chasseurs à l'Arc du Cher. Avec la délégation berrichonne, ce dernier a aussi participé l'après-midi à des ateliers de tir sur cibles métalliques et d'arc trap grâce au prêt d'un équipement Laporte prêté par la FDC41.

Les archers du CABS 41 performants

« Le parcours reconstituait parfaitement les conditions d'une chasse à l'arc ; les cibles offraient des contextes intéressants comme des animaux cachés par les branchages dans des endroits peu faciles d'accès » soulignait de son côté un concurrent. Côté résultat, c'est Yannick Touchet du CABS 41 qui a remporté l'épreuve d'arc compound, avec le joli total de 88 points, devant Jérôme Soulas lui aussi du CABS 41. En arc traditionnel, la victoire revient à l'Indrien Didier Langou de l'ACABB devant François Arviset-Lacomte du CABS 41. Chez les jeunes, Julian Gigault et Pierre Touchet, tous deux du CABS 41 complètent les excellents résultats de l'association.

Enfin, côté archères, on notera la victoire en arc à poulie de Danielle Braïda de l'ASCAL 45, devant Chantal Braïda. Tandis qu'Annick Puzella faisait honneur aux couleurs du CABS 41 en arc traditionnel. Comme leurs homologues masculins, ces dernières ont remporté des journées de chasse dans les différents départements.



L'ours, une des 25 cibles



Une nouvelle édition du challenge 3D aura lieu en 2019. « Nous avons créé un trophée qui a été remis à la prochaine association organisatrice » conclut Vincent Lenoble, en donnant rendez-vous aux chasseurs à l'arc pour une nouvelle journée de partage et d'amitié dans le département d'Eure-et-Loir où le challenge 2019 sera organisé par l'équipe de l'ACAEL et du Président Thierry Delannoy.

⁽¹⁾ (CABS 41, Association des Chasseurs à l'Arc du Cher (ACAC), Association des Chasseurs à l'Arc d'Eure et Loir (ACAEL), Association des Chasseurs à l'Arc Berry-Brenne (ACABB), Association Sportive des Chasseurs à l'Arc de Touraine (ASCAT), la Guilde 37 et Association Sportive des Chasseurs à l'Arc du Loiret (ASCAL 45).

Le bonbon de caille croustillant au foie gras chou rouge confit

Pour 4 personnes



Ingrédients

- 8 filets de caille
- 100 gr de foie gras cru
- 150 gr de filet de volaille
- 1 œuf
- 250 gr de crème liquide
- 2 pâtes feuilletées prêtes à dérouler

- 20 gr de graines de sésame
- 20 gr de graines de tournesol
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive

Chou rouge aux pommes confites

- ¼ de chou rouge
- 1 pomme golden
- ½ litre de vin rouge
- 2 cuillères à soupe de miel
- 1 oignon jaune



Préparation

1) Effeuiliez et lavez le chou rouge. Émincez-le finement et ciselez l'oignon. Dans une cocotte chaude, faites suer les oignons sans coloration avec de l'huile d'olive pendant 1 minute puis ajoutez le chou rouge et le miel. Remuez-le tout délicatement puis déglacez au vin rouge. Salez, poivrez et cuisez à feu doux et à couvert 40 minutes. 15 minutes avant la fin de cuisson, ajoutez une pomme Golden coupée en petits quartiers.

2) Coupez l'escalope de volaille en petits morceaux. Mixer le tout rapidement, ajoutez la crème liquide, assaisonnez puis mixez à nouveau, salez et poivrez.

3) Coupez les pâtes feuilletées par la moitié et déposez sur chacune 1 filet de caille. Recouvrez-les d'une cuillère à soupe de farce et ajoutez un morceau de foie gras. Terminez le montage avec de nouveau 1 cuillère à soupe de farce et d'1 filet de caille.

4) Enrobez les cailles et la farce avec le feuilletage puis tournez la pâte feuilletée à chaque extrémité de façon à obtenir un gros bonbon.

5) Badigeonnez au pinceau l'ensemble d'œuf battu dilué avec un petit peu d'eau puis parsemez de graines de



sésame et de pignons de pin. Disposez les bonbons de caille sur une plaque de cuisson recouverte d'un papier sulfurisé, puis enfournez 25 mn (th 7).

6) Dressez directement les feuilletés dans un plat. Accompagnez-les du chou rouge confit parsemé de ciboulette fraîchement ciselée. Bon appétit !



Chambord Prestige

Un traiteur enraciné en Loir-et-Cher

Créé en 1972 par Jean Girard, l'entreprise est située Zone artisanale des Gailletrous à la Chaussée-Saint-Victor. Référence reconnue dans l'organisation des réceptions professionnelles et privées, Chambord Prestige propose un panel de prestations de qualité notamment pour le monde cynégétique. La recette de ce numéro est proposée par son jeune Chef Laurent Gond. Ce dernier a fait ses armes chez Eric Reithler, au Rendez-Vous des Pêcheurs, et a passé 16 ans au Parlement européen.

**1 rue Albert Calmette
41260 La Chaussée St-Victor
02 54 56 19 12
blois@chambordprestige.com
www.chambordprestige.com**

chissay@leshotelsparticuliers.com

Le restaurant est ouvert de Pâques à début novembre



Dommages et vie privée



Épargne et retraite



Partenaire de votre Fédération,
Monceau Assurances fédère des sociétés d'essence mutualiste diversifiées,
fortes d'une expérience de 200 ans en assurance de dommages et responsabilités
(automobile, habitation, multirisque agricole, commerces) et de plus de 60 ans
en assurance de personnes (épargne-assurance vie, retraite, prévoyance, santé).

Trouvez l'agence la plus proche de chez vous

Beauce-la-Romaine : M. Guiset - 02 54 82 45 35
Blois : MM Bihel & Charté - 02 54 74 00 00
Bracieux : M. Besson - 02 54 46 48 62
Contres : Mme Calloux - 02 54 79 74 74
Droué : M. Buré - 02 54 80 50 57
Herbault : M. Quantin - 02 54 46 12 19
Lamotte-Beuvron : M. Régent - 02 54 88 10 06

Les Montils : M. Aubert - 02 54 44 07 77
Marchenoir : MM Hubleur & Le Gall - 02 54 72 30 28
Mer : M. Depeige - 02 54 81 19 77
Mondoubleau : M. Buré - 02 54 80 18 61
Montoire-sur-le-Loir : Mme Dubois - 02 54 85 01 01
Montrichard : M. Constantin - 02 54 32 07 95
Romorantin : M. Guillon - 02 54 76 08 93

Saint-Aignan-sur-Cher : Mme Fouassier - 02 54 75 03 95
Saint-Amand-Longpré : Mme Lebon - 02 54 82 23 36
Salbris : M. Judenne - 02 54 97 05 25
Selommes : M. Guiset - 02 54 23 80 35
Vendôme : M. Beutier - 02 54 73 18 16
Vendôme : M. Chasseguet - 02 54 23 17 10
Veuzain-sur-Loire : M. Audon - 02 54 20 71 18

www.monceauassurances.com



RENAULT
La vie, avec passion

Renault ALASKAN



Une robustesse à toute épreuve

Véritable force de la nature, capable de remorquer jusqu'à 3,5 tonnes et supportant jusqu'à une tonne de charge utile, Renault Alaskan est votre partenaire idéal pour toutes les épreuves. Avec son système de suspension arrière multibras, son châssis en échelle haute résistance, sa garde au sol généreuse et ses quatre roues motrices, il vous garantit une parfaite tenue de route et un confort optimal, quel que soit le terrain à conquérir. Sa benne polyvalente vous permet de protéger et d'arrimer votre charge grâce au système de sécurité C-Channel et ses quatre crochets amovibles⁽¹⁾. Quant à la surface de chargement, elle est facilement accessible de par sa hauteur adaptée et sa ridelle robuste pouvant supporter jusqu'à 500 kg.

(1) Disponible selon version, de série ou en option.



Tout a été fait pour que le contenu de la présente publication soit exact et à jour à la date d'impression. Ce document a été réalisé à partir de préséries ou de prototypes. Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue des produits, Renault se réserve le droit, à tout moment, d'apporter des modifications aux spécifications et aux véhicules et accessoires décrits et représentés. Ces modifications sont notifiées aux concessionnaires Renault dans les meilleurs délais. Selon les pays de commercialisation, les versions peuvent différer, certains équipements peuvent ne pas être disponibles (de série, en option ou en accessoire). Veuillez consulter votre concessionnaire local pour recevoir les informations les plus récentes. En raison des limites des techniques d'impression, les couleurs reproduites dans le présent document peuvent légèrement différer des couleurs réelles de la peinture ou des matières de garniture intérieure. Tous droits réservés.

Renault recommande

Crédits photo : ©Renault Marketing, 3D-Commerce, M. Sigal – Printed in EC – U60MBR17F06 – Juin 2017.

Renault s.a.s. Société par actions simplifiée au capital de 533 941 113,00 € / 13-15 quai Le Gallo – 92100 Boulogne-Billancourt Cedex – R.C.S. Nanterre B 780 129 987 / tél.: 0810 40 50 60.



Warsemann Automobiles Bracieux
22, avenue de Cheverny - 41250 BRACIEUX

Tél. 02 54 55 33 33
www.l.warsemann.fr